Neuchâtel — N° 271 (10 pages) Un numéro 20 centimes Jeudi 19 novembre 1953

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE :	30.—	15.25	7.75	2.70
ÉTRANGER :	49.—	25.—	14.—	5.—

Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

215me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

21 ct. *le millimètre*, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, « *ASSA* » agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Nouvel épisode de l'affaire de Lurs

Les fils du vieux Dominici reviennent sur leurs aveux

Gustave, en particulier, déclare qu'il a été frappé par les inspecteurs et sa femme affirme qu'il a été drogué

DIGNE, 18 (A.F.P.) — L'affaire de Lurs semble devoir longtemps encore défrayer la chronique, bien que l'assassin ait été démasqué.

Au cours des trois derniers jours, en effet, les enfants de l'inculpé, dont les dénonciations ont permis de confondre Gaston Dominici, sont successivement revenus sur leurs aveux. D'ailleurs, tous les habitants de la ferme de la « Grand-Terre » proclament maintenant l'innocence du patriarche, dont on sait pourtant qu'il a spontanément passé aux aveux complets.

Gustave Dominici, en particulier, déclare qu'il n'a signé le procès-verbal de sa dénonciation qu'accablé de fatigue et qu'il a été frappé par les inspecteurs. Enfin, sa femme affirme qu'il a été drogué.

D'ores et déjà, on recueille, dans les milieux judiciaires, l'impression que l'attitude de Gustave Dominici est susceptible d'attirer prochainement sur lui l'attention du parquet. On envisage aussi, dans ces milieux, l'éventualité d'inculpations relatives à la propagation de fausses nouvelles.

Interrogé hier sur les bruits selon lesquels le fermier de la « Grand-Terre » aurait lui-même proclamé son innocence, le commissaire Sébeille, qui a mené l'enquête, s'est borné à déclarer : « Mon rôle est maintenant terminé. La parole est au seul juge d'instruction. »

On attend avec curiosité, dans la région, la suite de l'instruction judiciaire. Il semble à tous ceux qui se sont penchés sur l'affaire que la culpabilité de Gaston Dominici ne laisse aucun doute.

(Lire la suite en dernières dépêches)

LE FÉTICHE DE M. SÉBEILLE

Le commissaire Edmond Sébeille, qui n'est pas fétichiste, va cependant conserver son fume-cigarettes en souvenir de l'affaire qu'il vient de régler. Ce fume-cigarettes acheté au début de l'enquête est aujourd'hui rongé par des mois de serrements de dents...

Par ailleurs, hier, le policier s'est avancé vers M. Peyriès, juge d'instruction de Digne, et lui a remis un foulard jaune. Ce foulard, il l'avait autour du cou lorsqu'il amorça l'affaire, le 5 août 1952.

— Quand j'aurai découvert l'assassin, avait-il dit à ce moment-là à M. Peyriès, je vous en ferai don en souvenir !

Hier, M. Sébeille a tenu parole. Quant à M. Peyriès, gageons qu'il accordera à ce souvenir plus de valeur qu'à aucun de ceux qu'il a pu avoir jusqu'à maintenant !

M. Truman a répondu aux accusations lancées contre lui

Assailli par les reporters de Kansas-City, l'ancien président Truman a fait une déclaration sur l'affaire de l'espion White. Quelques instants plus tard, il répondait avec une rare violence, dans un discours radiodiffusé et télévisé, aux accusations dont il est l'objet.

Après les terribles explosions de mardi

Vision hallucinante au fort Foch

Le feu fait toujours rage dans les sous-sols et menace de s'étendre aux chambres fortes

STRASBOURG, 18 (A.F.P.). — Le général Pique-Aubrun, gouverneur militaire de Strasbourg, qui a pris la direction des opérations ayant pour but d'écarter tout nouveau danger d'explosion au fort Foch, a autorisé sur leur insistance les représentants de la presse à faire l'ascension du fort jusqu'aux premiers ouvrages. Un spectacle hallucinant s'offrit alors à leurs yeux : des pierres de taille de trois à quatre tonnes ont été projetées dans toutes les directions à 800 mètres de là ; les arbres sont calcinés, l'herbe grillée est recouverte d'une couche de deux centimètres de poudre, des obus, des grenades, des obus amorcés jonchent les alentours. Dans le fort même, on aperçoit deux immenses cratères dont l'un à la place de l'entrée de l'ouvrage, qui a été absolument volatilisée et où se trouvaient les malheureux manutentionnaires.

Le service de santé avait pénétré dans ce volcan une heure après la première explosion pour tenter de sauver ceux qui auraient pu se réfugier dans les couloirs souterrains et qui se seraient trouvés arrêtés par les portes blindées qui bloquent les casemates, mais il avait dû se replier aussitôt sans résultat.

(Lire la suite en dernières dépêches)

Une dompteuse sauvée par une lionne

ACQUI (Italie), 18 (Reuter). — Une jeune dompteuse italienne, Leonida Casartelli, doit une fière chandelle à une lionne, qui vient de lui sauver la vie dans des circonstances probablement sans précédent.

Comme elle dressait trois lionnes et trois tigres pour un nouveau numéro, dans une cage, elle glissa et tomba. Un des tigres, perché sur un escabeau, bondit sur elle, mais la lionne « Sultana » bondit à son tour, fit rouler le tigre à terre et se plaça entre lui et la dompteuse, qui eut alors le temps de se lever et de maîtriser son agresseur et les quatre autres fauves, rendus agressifs par cet incident.

L'INGÉNU VOUS PARLE... Eloge des initiales

On dénonce l'abus des initiales. Sans doute a-t-on raison. Pourtant les initiales sont utiles. Elles sont même indispensables pour marquer le linge et les couverts (appelés chez nous « services »). S'il n'y avait un A gravé sur ma fourchette, j'ignorerais peut-être que mon arrière-grand-mère paternelle, dont, d'héritage en héritage, l'argenterie a fini par échouer dans le tiroir de mon buffet, répondait au doux prénom d'Adoline.

Les initiales ont longtemps servi à désigner, outre les points cardinaux, les titres nobiliaires et autres. On en peut consulter la liste dans le « Petit Larousse ». On y trouve quatre sortes d'altesses et seulement deux de majestés. Mais déjà là il y avait risque de confusion entre S. G. : Sa Grandeur et S. G. : Sa Grâce ; entre S. H. : Sa Hautesse et S. H. : Son Honneur.

Que dire aujourd'hui, où les initiales se sont démocratisées, vulgarisées, voire encanaillées ? Certaines même désignent des expressions étrangères. S. O. S., S. A. S. pourrait se traduire par : « Au secours, mon prince !».

Comment s'y retrouver si l'on n'est pas averti ? « S. S., réprouvant la brutalité des S. S., a fait en revanche l'éloge de la S. S. » Cela veut dire que le pape, en blâmant certains soldats d'Hitler, a témoigné sa faveur à la Sécurité sociale. L'aviez-vous compris ?

Pour un philatéliste, F. M. signifie franchise militaire, pour un combattant fusil-mitrailleur. De la même façon, le P. C. du P. C. désignerait le poste de commandement du parti communiste.

Qu'importe, direz-vous. Le contexte suffit à dissiper toute confusion. C'est possible. Encore faut-il savoir à quoi les initiales s'appliquent, à une société industrielle, à un parti politique ou à un club sportif. On sait aussi que les organisations internationales font une grande consommation d'initiales. Tout le monde connaît l'O.N.U. aussi bien que l'U.R.S.S. ; on est certainement renseigné sur le sens des lettres qui composent O.T.A.N. ; mais déjà, pour l'U.N.E.S.C.O., il n'est pas sûr que mon coiffeur, interrogé à brûle-pourpoint, serait capable de mettre le mot juste derrière chaque lettre.

Les initiales se prêtent fort bien aussi à divers jeux de société et de famille. Elles fournissent un élément essentiel à la verve de l'illustre Gaudissart et de ses émules, qui n'ignorent pas que S.V.P. est mis pour « sans vous pincer » ou « sauf votre permission », que C.F.F. signifie « ça va vite » prononcé à la bernoise et que la voiture la plus économique est la V.D.A., autrement dit la voiture des amis.

Pour moi, quand je lis dans les journaux certaines informations où vingt lignes expriment mal ce qui se pourrait dire en dix mots, je ne cherche plus à déguiser ma sympathie pour les initiales. Charabia pour charabia, je préfère qu'un texte soit inintelligible par sa brièveté plutôt que par sa longueur : je n'en suis pas plus avancé, mais j'ai perdu moins de temps.

Ainsi, tout bien considéré, l'usage quelque peu immodéré qu'on fait des initiales à notre époque de hâte et de bousculade serait plutôt un bien qu'un mal. Q.E.D. ou, si comme le Géronte du « Médecin malgré lui » vous n'entendez pas le latin, C.Q. F.D.

L'INGÉNU.

Le Kremlin a amorcé un repli diplomatique

déclare M. Foster Dulles devant le congrès du C.I.O.

« L'initiative appartient maintenant au monde libre »

CLEVELAND, 18 (Reuter). — Dans un discours prononcé devant le congrès du C.I.O., la grande organisation syndicale américaine, M. John Foster Dulles, secrétaire d'Etat, a déclaré que les chefs soviétiques ont refusé d'avoir des conversations avec l'Occident sur des problèmes européens, parce qu'ils ont des craintes quant à la puissance de leur domination sur les peuples derrière le rideau de fer.

Les chefs soviétiques ont, en réalité, commencé un repli diplomatique. Le monde libre a maintenant l'initiative diplomatique et morale. M. Dulles espère que les peuples libres conserveront cette initiative et seront prêts à discuter sur chaque point concret, que ce soit en Europe ou en Asie ou en corrélation avec le problème du désarmement.

(Lire la suite en dernières dépêches)

Critique travailliste contre les conseillers de la Couronne

La reine Elisabeth II est prisonnière de son palais

et doit mener une existence artificielle

LONDRES, 18. — Du correspondant de l'Agence télégraphique suisse :

Sous le titre « La reine, le duc et le peuple », l'organe travailliste « Daily Herald » publie un article du député Anthony Greenwood. Il s'agit, annonce le « Daily Herald », du premier article d'une série consacrée à « un sujet d'importance nationale ».

Dans son style calme et digne, M. Greenwood commence tout d'abord par déclarer qu'il n'est pas républicain, mais entend maintenir la monarchie comme une institution qui garantit les libertés individuelles du citoyen. Malheureusement, la monarchie ne s'est pas adaptée aux temps modernes et a conservé trop d'éclat et de pompe. Aux Pays-Bas et en Scandinavie, l'adaptation aux conceptions modernes se manifeste de façon beaucoup plus nette que dans le Royaume-Uni.

(Lire la suite en 9me page)

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE :
Le rendez-vous des lectrices

EN SEPTIÈME PAGE :
Les arts et les lettres

Au cours d'une des plus longues séances de son histoire

Le Grand Conseil aboutit à une impasse en discutant l'initiative popiste sur l'augmentation des allocations familiales

Après une série de votes mouvementés en faveur du contre-projet de la majorité de la commission, il adopte une proposition tendant à supprimer ce contre-projet, puis la séance doit être levée faute de quorum

Une longue discussion sur l'écoulement des excédents de vins blancs de la récolte 1950

La séance de mercredi s'ouvre par l'examen des demandes en grâce. Les députés acceptent toutes les propositions de la commission.

Il est pris acte du rapport relatif à la votation cantonale des 26 et 27 septembre. Le projet de décret concernant la répartition de la part du canton au produit de l'impôt fédéral pour la défense nationale est adopté sans débat.

Allocation de renchérissement pour les retraités

Le décret concernant le versement d'une allocation supplémentaire de renchérissement aux bénéficiaires de pension pour l'année 1953, est adopté. M. *Edmond Guinand*, chef du département des finances, répondant à une question de M. *Blaise Clerc* (lib.), déclare que la suppression des plafonds est prévue dans la réforme des caisses de retraites du personnel de l'Etat.

Achat d'une forêt et d'un domaine

L'assemblée approuve sans discussion l'achat d'une parcelle de forêt au Saut-du-Doubs, sur le territoire de la commune des Brenets, et l'acquisition d'un domaine agricole au Cernil-Girard, sur territoire brenassier également.

L'écoulement des excédents de vins de 1950

Comme l'on sait, le Conseil d'Etat demande un crédit de 190,000 fr. destiné à favoriser l'écoulement des excédents de vins blancs de Neuchâtel de la récolte 1950.

M. *Jean-Louis Barrelet*, chef du département de l'agriculture, donne tout d'abord quelques renseignements complétant le rapport du gouvernement. Il lit une lettre récente du conseiller fédéral Rubattel et une autre de la division de l'agriculture du département fédéral de l'économie publique laissant entendre que les organes fédéraux discuteront prochainement avec le canton de Neuchâtel d'une prise en charge du solde des vins de 1950 et 1951. Le Conseil d'Etat a convoqué la commission financière du Grand Conseil pour le 1er décembre et il aura l'occasion de rendre compte du résultat de ses consultations.

M. Barrelet insiste sur le fait qu'en aucun cas une action de liquidation des excédents ne doit porter préjudice à l'écoulement normal et rationnel des vins de Neuchâtel. Le crédit demandé sert essentiellement à faire patienter, par une aide immédiate, les détenteurs d'excédents jusqu'à la mise en vigueur du statut de l'agriculture et du statut du vin, l'année prochaine.

M. *Adrien-Robert Ruedin* (lib.) déclare que le groupe libéral votera le crédit, mais le rapport ne dit pas comment ce dernier sera utilisé. Le Conseil d'Etat devrait renseigner l'assemblée. Il ne faut pas que ce crédit serve à pallier la gestion discutable d'une cave coopérative, mais qu'il aide des petits viticulteurs qui n'en peuvent mais.

Le groupe radical, par la voix de M. *Paul Maumary*, apporte son adhésion au crédit, tout en notant que les excédents sont des vins de bonne qualité, ce qui n'est pas l'avis de M. *B. Clottu* (lib.). M. *B. Clerc* (lib.) demande si ce crédit est sollicité afin que l'Etat puisse faire honneur à sa signature ?

M. *Jean Guérini* (soc.) dit que son groupe ne peut voter le crédit sans savoir exactement ce que valent les vins excédentaires. Il comprend que pour des raisons commerciales, le Conseil d'Etat ne tienne pas à un débat public sur la question. Ce débat pourrait avoir lieu en revanche devant une commission.

M. *Jean-Louis Barrelet* s'oppose au renvoi à une commission. Il y a urgence et, en cas de renvoi, le Conseil d'Etat ne saurait être responsable vis-à-vis des intéressés, qui sont les petits viticulteurs.

— Cent nonante mille francs, c'est pourtant une somme ! remarque M. *Jean Liniger*, qui explique pourquoi le groupe socialiste votera le renvoi à une commission, tout en affirmant sa sympathie à l'égard des petits viticulteurs.

(Lire la suite en dernière page.)

QUE SE PRODUIRA-T-IL ?

La session est-elle close ? On ne l'a pas dit. Selon la loi sur l'exercice des droits politiques, le Grand Conseil avait douze mois pour se prononcer sur l'initiative popiste dès l'acceptation du rapport du Conseil d'Etat. Ce rapport fut pris en considération le 19 novembre 1952. Le délai expirait donc hier soir à minuit ! C'est la raison pour laquelle le Grand Conseil a siégé sans désemparer. Pour aboutir à rien, en somme, car le projet de « loi concernant une initiative populaire relative à la modification de la loi sur les allocations familiales » n'a pas été voté dans son ensemble. Nous constatons en définitive que les vainqueurs du débat sont les popistes qui, grâce au désarroi et aux concessions répétées de la majorité bourgeoise, pourront présenter leur initiative au peuple sans contre-projet.

Il était un peu tard, hier après-midi, pour dire comme M. Petitpierre : « Nous n'avons pas voulu cela. »

Dès minuit, la situation, théoriquement, est la suivante : le texte de l'initiative popiste doit être soumis dans les trois mois au peuple. Le contre-projet de la commission, qui a nécessité de l'administration cantonale et des organisations patronales et ouvrières un long examen, a été repoussé. Le Grand Conseil ne pourra plus que décider de recommander au peuple le rejet ou l'adoption de l'initiative popiste.

Mais le Conseil d'Etat, à ce que nous apprenons, examinera le problème dans sa séance de vendredi et nous ne saurions préjuger la solution qu'il y donnera.

Regrettons que le débat sur les allocations familiales ait été placé en fin de séance. C'était courir à la catastrophe, car passé l'heure du déjeuner, une assemblée délibérante ne peut plus faire un travail ordonné. Notre parlement moins que tout autre, ainsi que le prouvent maintes expériences cuisantes.

D. Bo.

Le «Queen Mary» en cale sèche

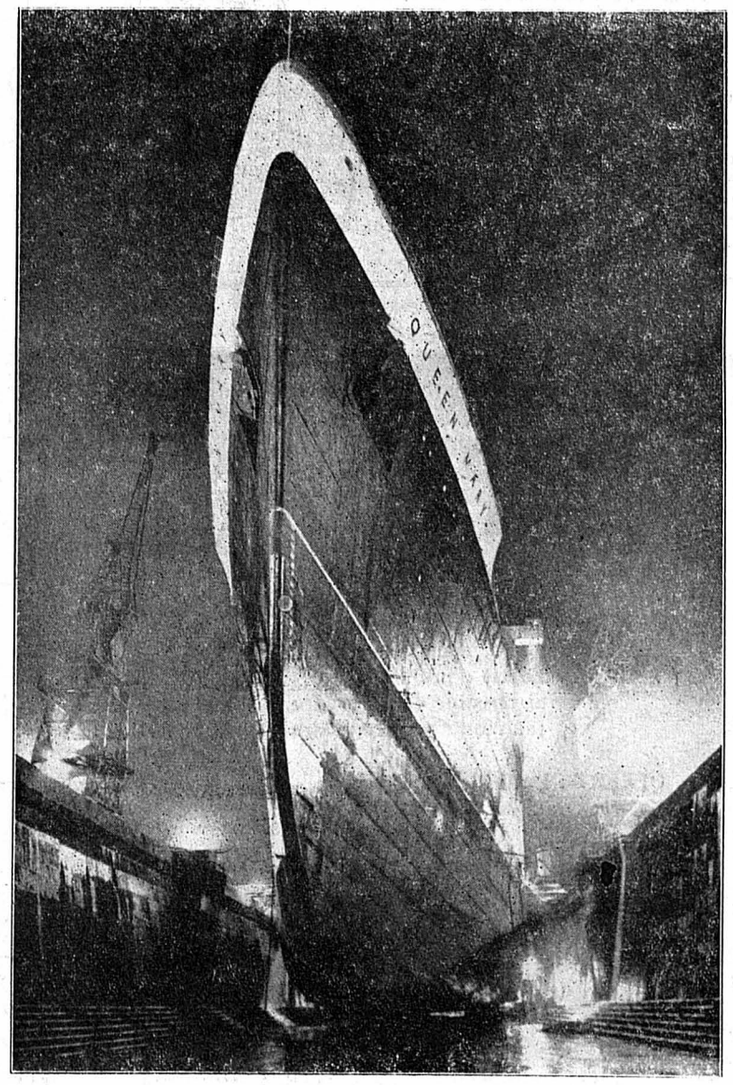

Le paquebot « Queen Mary » est en cale sèche à Southampton. Les travaux de nettoyage se poursuivent jour et nuit.

IMMEUBLES

Immeuble avec boulangerie
à vendre au Val-de-Ruz

Occasion intéressante pour ouvrier capable désirant se mettre à son compte. Facilités de financement. — Ecrire à Case postale 268, Neuchâtel.

Nous sommes acheteurs d'une

MAISON

en bon état. Région : de Saint-Blaise à Peseux-Corcelles - Cormondrèche, de trois ou quatre appartements. Faire offres écrites sous S. P. 212 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre, dans une situation unique, une

VILLA

de cinq ou six pièces, confort. Garage. Grand jardin arborisé. — Ecrire sous P. 4534 V. à Publicitas, Vevey.

A vendre dans le Jura neuchâtelois, sur route cantonale, un

café-restaurant

de bonne renommée avec chambres de passage. Bâtiment neuf. Grandes possibilités. Immédiatement ou à convenir. — Faire offres sous chiffres P 7197 N à Publicitas, Neuchâtel.

On achèterait un

IMMEUBLE LOCATIF

pour placement de 50,000 francs. Agence Despont, Ruchonnet 41, Lausanne.

ENCHÈRES

5me **grande vente aux**

ENCHÈRES

sous le ministère du greffe du tribunal

au Casino de la ROTONDE

Neuchâtel

Jeudi 19 novembre 1953

Vente de 17 à 18 h.

13 tapis d'Orient

50 tableaux de maîtres

GALERIE PRO ARTE
Peseux-Neuchâtel

A LOUER

A LOUER au centre de la ville (IIme étage)

deux chambres indépendantes avec toilettes,

à l'usage de BUREAUX

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Etude Clerc, notaires, 4, rue du Musée, tél. 5 14 68

A louer pour cause de départ, pour tout de suite ou date à convenir, quartier de la Pierre-à-Mazel, avec vue imprenable sur le lac,

JOLI APPARTEMENT

de quatre pièces avec tout confort, service de concierge, 225 fr. plus chauffage et eau chaude. Adresser offres écrites à M. H. 141 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer un

appartement

une pièce, cuisine, salle de bains, confort, moderne, pour le 1er décembre. — Adresse : Gabriel Gougler, Charmettes 13, Neuchâtel.

A louer immédiatement ou pour date à convenir, à Noiraigue, un

appartement

moderne de quatre pièces avec salle de bains, chauffage central et toutes dépendances. Vue, ensoleillé. Ecrire sous chiffres P. 7208 N. à Publicitas, Neuchâtel.

GARAGE

à louer, pour voitures VW, Renault. Prix: 20 fr. Schweizer, Grands-Pins 5. Tél. 5 65 23.

CHAMBRES

Pour le 1er décembre, à louer belle chambre, bien chauffée. Jouissance de la salle de bains. — S'adresser : Bon Accueil, Beaux-Arts 7, 2me étage.

A louer une chambre meublée. Fahys 161.

A louer près de la place Purry une **chambre meublée** à jeune homme. Libre dès le 1er décembre. Téléphone 5 22 90.

A louer une chambre chauffée, confort, de préférence à étudiant(e) sérieux(se). Tél. 5 15 25.

Chambre à louer, confort, petit déjeuner. — S'adresser : Favarge 83, rez-de-chaussée.

PENSIONS

Au centre

Pour le 1er décembre ou date à convenir, belle chambre avec pension. — Tél. 5 59 79.

Pension famille «Les Tamaris»

Tél. (038) 8 16 55

CORCELLES (Neuchâtel)

Home pour dames ou pour couples, magnifique situation, confort, cuisine soignée. Prix modérés

DEM. A LOUER

On cherche un

appartement

meublée, de deux chambres et cuisine, ou deux chambres meublées avec si possible part à la cuisine. Adresser offres écrites à E. F. 207 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche une chambre meublée, chauffée, près de la gare. Adresser offres écrites à O. N. 208 au bureau de la Feuille d'avis.

ÉTRANGER
cherche pour tout de suite une jolie chambre indépendante, très confortable, avec participation à salle de bains. Situation : Neuchâtel centre ou près du centre. (Vue). Adresser offres écrites à X. D. 206 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour le printemps un

appartement

de quatre ou cinq pièces. Région : Peseux-Corcelles. Adresser offres écrites à S. R. 214 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer pour tout de suite un logement de trois pièces, si possible à l'est de la ville. Tél. 5 30 23.

Deux demoiselles solvables cherchent un

LOGEMENT

de deux ou trois chambres, à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites avec conditions à M. A. 978 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

Représentantes en parfumerie

bonne présentation, sont cherchées par une maison de produits de beauté, pour visiter la clientèle particulière. — Offres détaillées sous chiffres P. Y. 20721 L., à Publicitas, Lausanne.

Gain accessoire

Un(e) vendeur(se) dépositaire est cherché(e) par localité.
Vente aux particuliers, articles en exclusivité, de bonne vente. Offres à case postale 5, Corcelles (Neuchâtel).

Je cherche

aide de ménage

pour deux demi-journées par semaine. Mme Giger, Poudrières 17b.

On cherche pour tout de suite ou date à convenir une

bonne à tout faire

bien au courant de tous les travaux d'un ménage soigné, ayant déjà une femme de chambre bonne d'enfants. Gages : 150 fr. Congés réguliers. Adresser offres écrites à K. W. 201 au bureau de la Feuille d'avis.

Société financière de Neuchâtel cherche une

EMPLOYÉE

pour entrée immédiate ou à convenir.

EXIGÉ : Bonne culture générale.
Sténo, dactylographie.
Esprit d'initiative.
Si possible connaissance de l'allemand (au moins pour répondre au téléphone).

OFFERT : Poste de confiance.
Place stable.
Travail intéressant et agréable.
Bon salaire.

(Une Suissesse allemande sachant parfaitement le français pourrait être éventuellement engagée).
Offres avec curriculum vitae, photographie, prétentions de salaire sous chiffres P 7183 N à Publicitas, Neuchâtel.

LA BALOISE, compagnie d'assurances contre les risques de transport à Bâle engagerait quelques jeunes et habiles

STÉNODACTYLOS

de langue française, habituées à travailler indépendamment. Les candidates ayant de bonnes connaissances d'allemand ou d'anglais auront la préférence.

Les offres détaillées avec photographie, curriculum vitae et copies de certificats sont à adresser à la direction de la BALOISE, compagnie d'assurances contre les risques de transport à Bâle.

On demande un

OUVRIER CONSTRUCTEUR DE BATEAUX

S'adresser au Chantier naval Paul Staempfli Quai Jeanrenaud

Nous cherchons pour notre département expédition-emballage une

JEUNE EMPLOYÉE

active et de confiance. — Se présenter à la fabrique Biedermann S. A., Rocher 7.

HERMES

Mécaniciens en possession du certificat de fin d'apprentissage, ayant plusieurs années de pratique, trouveraient places stables et bien rétribuées de :

Mécanicien contrôleur
dans nos ateliers de fabrication

Mécanicien d'entretien
d'un important parc de machines

Mécanicien de précision
dans notre atelier de fabrication de prototypes

Mécaniciens régleurs
dans nos ateliers de perçage, taraudage, étampage et fraisage

Faire offres écrites avec prétentions de salaire à Paillard S. A., bureau du personnel, Yverdon.

Nous cherchons un représentant

pour visiter la clientèle particulière de Neuchâtel.

NOUS DEMANDONS : 27 ans au minimum. Présentation sûre et aimable. Bonne conduite.

NOUS OFFRONS : Place stable avec possibilité de bien gagner. Fixe Fr. 500.— dès le début, commission, caisse de retraite, frais. Formation pour vente. Introduction auprès de la clientèle.

Faire offres manuscrites, en joignant curriculum vitae et photographie, sous chiffres NY 150 St à Annonces-Suisses S.A., Neuchâtel.

Nous cherchons :

HORLOGER COMPLET et OUVRIÈRES, OUVRIERS

pour les parties suivantes :

Finissages
Achevages
Virolages
Retouches
Posages de cadrans

Faire offres écrites à Timor Watch Co S.A., Succursale de Montilier-Morat. Date d'entrée à convenir.

On demande un

peintre qualifié

Place stable. Entrée immédiate. S'adresser à l'entreprise Pierre Pizzera, Serrières.

Pour tout de suite

jeune fille

sérieuse sachant un peu cuisiner, pour un ménage simple de trois personnes. Place agréable. Faire offres à Mme V. Jenny, rue de l'Hôpital No 11, 1er.

JEUNE FILLE

hors des écoles de Neuchâtel est demandée pour travaux divers, éventuellement coiffeuse-volontaire. Offres: Coiffure-Selection, Hôpital 11, 1er. Tél. 5 34 25.

Le restaurant Taverne vaudoise, à Genève, cherche

deux aides de cuisine

(Suissesses), connaissant le service de table. Se présenter dimanche 22 courant, entre 15 et 16 heures, à l'hôtel du Raisin, à Neuchâtel.

Mme Dr J.-P. Clerc cherche une

femme de ménage

active et soigneuse pour nettoyages une journée par semaine. Cireuse et aspirateur à disposition.
Clos-Brochet 30
Tél. 5 71 88

Sommelière

On cherche une gentille jeune fille pour le service de table et restaurant. Vie de famille. Entrée tout de suite. Ecrire ou téléphoner au No 9 23 31, John Perrinjaquet, buffet de la gare, Travers.

On cherche une

PERSONNE

de confiance pour faire un ménage de trois personnes, éventuellement remplacement. S'adresser magasin Samuel Tissot, Vauseyon 17, Neuchâtel. Tél. 5 24 68.

Ménage soigné de deux personnes, cherche pour deux ou trois après-midi par semaine une

femme de ménage

consciencieuse et honnête. Offres avec références et prétentions de salaire sous C. H. 204 au bureau de la Feuille d'avis.

DEM. D'EMPLOIS

RÉGLEUSE

avec spirographe connaissant le point d'attache, cherche réglages à domicile. — Faire offres sous chiffres P. 7201 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Jeune homme de 24 ans cherche place

d'aide-chauffeur

Libre tout de suite. — Adresser offres écrites à A. U. 205 au bureau de la Feuille d'avis.

PEINTRE

désirant changer d'entreprise cherche du travail assuré. — Adresser offres écrites à H. S. 200 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune dame cherche

EMPLOI

durant deux ou trois heures par jour ou deux demi-journées par semaine. S'adresser : Tél. 5 77 31.

A la même adresse, à vendre une GRANDE TABLE à allonges.

Jeune italien encore en Italie cherche place comme

électro-mécanicien

Adresser offres à M. Parisotti, Port-Roulant 13.

CONCIERGE

Place de concierge est demandée dans fabrique, en ville, maison locative ou autre. Adresser offres écrites à Y. F. 127 au bureau de la Feuille d'avis.

Commerçant expérimenté possédant un capital cherche

collaboration active, représentation ou achat d'une affaire saine

Ecrire: case Stand 216, Genève.

Jeune fille, de 23 ans, cherche du

travail en fabrique

dès début décembre. — Adresser offres écrites à H. R. 179 au bureau de la Feuille d'avis.

Quelle fabrique sortirait du

travail à domicile

Posage de cadrans. S'adresser : Tél. 5 65 90.

Sommelière

parlant l'allemand cherche place dans un bon restaurant ou un hôtel avec journée de 10 à 12 heures de travail. Quelques notions de français. Faire offres en allemand à Mlle Elisabeth Ammeter, Rothrist/Argovie.

Jeune homme âgé de 16 ans cherche place comme

commissionnaire

Pour tout de suite. — S'adresser à famille Aeberhardt, Niederscherli, Berne.

AVIS DIVERS

On allonge

et élargit toutes chaussures. Résultat garanti par procédé spécial et installation spéciale. Cordonnerie de Montétan, avenue d'Echallens 107, G. Borel, Lausanne.

La permanente à froid

Exécutée par les **PATRONS**
Secondés d'un personnel **QUALIFIÉ**
Vous donnera toute SATISFACTION

SALON DE COIFFURE GŒBEL

Croix-du-Marché-Trésor 1
Tél. 5 21 83
Dépôt de la « Pierre Curieuse »

On cherche un bon

ORCHESTRE

de quatre ou cinq musiciens pour Sylvestre et Nouvel an. Offres sous chiffres P. 7223 N. à Publicitas, Neuchâtel.

NOËL À ROME

5 jours, du **23** au **27** décembre

Fr. 235.—

tout compris avec voyage accompagné, IIme classe. Excursion en car pour la visite de la ville. Chambre et pension complète dans un hôtel renommé soit à l'hôtel Nord-Nuova-Roma
Pas de voyage de nuit
Renseignements et inscriptions à

L'AGENCE ORBI

Métropole 1 Tél. 23 94 13 Lausanne

BREVETS D'INVENTION TOUS PAYS
marques EXPERTISES modèles
Dr W. Schmid, Neuchâtel
Tél. (038) 5 24 19
ancien élève de E. P. F.
Physicien diplômé de l'Université de Lausanne
Ancien expert de Bureau de brevets
Adresse provisoire: Sonvilier Tél. (039) 4 41 46
Mardi, dès 15 h. 30, Hôtel de France
La Chaux-de-Fonds et sur rendez-vous

MESSAGE CONFIDENTIEL...

Si vous êtes aussi de ceux qui payez trop d'impôts par suite de comptabilité inexistante ou imparfaitement tenue, confiez ces problèmes à un spécialiste.

Vous obtiendrez tous renseignements en vous adressant à :

CHAVANNES
BRUNO MULLER
BUREAU FIDUCIAIRE ET DE GÉRANCES
4, TEMPLE-NEUF, NEUCHATEL - TÉL. 5 57 02

MESDAMES !

Pour orner vos jolies toilettes nous vous proposons un

COMPLÉMENT DE CLASSE

BIJOU FANTAISIE
ou
FLEUR ARTIFICIELLE

Grand choix dans tous les prix

Le collier de perles reste classique sur la robe noire

Grands Magasins
AU SANS RIVAL
Maison d'ancienne renommée NEUCHÂTEL

NEUCHATEL

Chaumont et Golf Hôtel

Samedi 21 novembre 1953
dans les salons du 1er étage

DINER AUX CHANDELLES

Au piano : JEAN KUNG

DEVINETTES MUSICALES - PRIX
Retenez vos tables Tél. 7 81 15

Mannequin

Cours de démarche, présentation, pose pour photographie publicitaire, maintien et maquillage. Méthode et diplôme internationaux. Ecole ERGO, 21, route de Florissant, Genève. Reçoit uniquement sur rendez-vous. Téléphone (022) 5 61 56

CROIX BLEUE

Réunion spéciale

Vendredi 20 novembre à 20 h. 15

au local : Seyon 32

Présidence de M. Visinand, président international de la Croix-Bleue. Invitation cordiale à tous

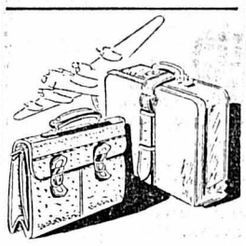

M. Humbert-Droz

maroquinier
Articles de voyage
Seyon 24 a - Neuchâtel
Réparations promptes et soignées
Faites réserver pour les fêtes

JOUETS

La Grappilleuse

adresse son appel spécial en vue de son étalage de Noël. Elle recevra avec reconnaissance jouets et objets divers. Merci d'avance.

A VENDRE

A vendre

complet de communion

à l'état de neuf. Téléphone 5 16 76.

POUSSETTE

« Wisa-Gloria », à vendre, en bon état. Prix avantageux. Tél. 5 77 69.

A vendre

moto « B.M.W. »

250 m³, comme neuve, avec casques et lunettes, 1700 fr. S'adresser à S. Pasquier, Quartier-Neuf, Bevaix.

A vendre un

RADIO

d'occasion, en très bon état, à bas prix. Téléphone 5 54 93.

A vendre un

amplificateur

d'orchestre (valise). Occasion, à bas prix. Téléphone 5 54 93.

Armoire à deux portes

de teinte claire, réchaud à gaz un feu, le tout à l'état de neuf. Dès midi, Sablons 51, 1er, à gauche.

ANTIQUITÉS
à vendre d'ici à fin novembre : petit secrétaire Bidermeyer marqueté ; chaises Directoire; lampes anciennes; service à thé argent massif avec plateau; deux pare-étincelles; petite commode quatre tiroirs et quelques autres jolis petits meubles anciens, authentiques. — Tél. 5 10 91.

Occasion unique, un excellent

PIANO

brun, belle sonorité, format moderne, avec plaque de fer. Conservé à l'état de neuf, à vendre 680 fr., rendu sur place, avec bulletin de garantie, ainsi qu'un superbe piano brun, cordes croisées, de 1re marque suisse, réelle occasion. Mme R. Visoni, Parc 12, Tél. (039) 2 39 45, la Chaux-de-Fonds.

A vendre d'occasion, mais en parfait état, un

paletot de fourrure

taille moyenne, genre ocelot. S'adresser: Mme Ferrier, avenue du 1er-Mars 6. Tél. 5 25 12.

OCCASION
A vendre une cuisinière à gaz de bois «Holda», en parfait état. Conviendrait en particulier pour une cuisine froide. Téléphone 5 72 57.

A vendre un petit

FOURNEAU

gris émaillé, à l'état de neuf. Demander l'adresse du No 211 au bureau de la Feuille d'avis.

Vélo

pour garçon, 5-8 ans, à vendre. S'adresser : Côte No 77, 1er étage.

Peinture Plâtrerie

Exécution rapide et soignée de tous travaux par personnel expérimenté

Papiers peints

GROS ET DÉTAIL

DUCO

M. Thomet

ÉCLUSE 15
NEUCHATEL

Cuisinière à gaz

«Hoffmann», quatre feux, four, état de neuf, à vendre. Jaques, Fahys 145, tél. 5 73 20.

Belles châtaignes

15 kg. par poste 7 fr. 30 kg. par chemin de fer 12 fr. 60.

Noix nouvelles

5-10 kg. 1 fr. 30 par kg. plus port.
Gius. Pedrioli, Bellinzone.

Machine à laver

électrique, moderne à l'état de neuf, avec pompe, à enlever. A bas prix. Case 1586, Neuchâtel.

DEM. A ACHETER

J'achète d'occasion

10 à 15 tabourets

de restaurant, ainsi que

4 tables

longueur environ 1 m. 10. Tél. 8 14 74.

On cherche à acheter des

patins vissés

pour jeune fille, No 39-40. Tél. 5 53 93.

PERDUS - TROUVÉS

Perdu en ville une

hotte à couronne

Prière d'aviser M. Revilly, horticulteur, Portes-Rouges. Tél. 5 30 55.

APPRENTISSAGES

Je cherche pour mon fils qui termine ses deux années d'école secondaire au printemps une place

d'apprenti de bureau

Adresser offres écrites à N. F. 170 au bureau de la Feuille d'avis.

Etude de la ville

cherche apprenti. Entrée immédiate ou à convenir. Offres manuscrites sous chiffres M. K. 157 au bureau de la Feuille d'avis.

Bureau d'assurances de la ville cherche pour le printemps 1954, une

apprentie

Adresser offres écrites à D. S. 209 au bureau de la Feuille d'avis.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil, la famille de

Monsieur Marcel ECUYER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs l'ont entourée pendant ces jours douloureux.

Corcelles, le 16 novembre 1953.

MADAME,
Dans votre intérieur soigné, vous désirez de beaux abat-jour, d'une note personnelle, en tissus chatoyants, en harmonie avec les tons de votre ameublement, mais à des prix raisonnables? Alors consultez-nous et faites-nous confiance ? Vous serez ravie !
GRAND CHOIX DE LAMPADAIRES ET POTICHES COMPLÈTES
Nous réservons pour les fêtes

RUE DU SEYON RUELLE DUBLÉ 6. (1ER) NEUCHÂTEL

Nouveau

BERNINA
Machine à coudre zigzag portative modèle populaire

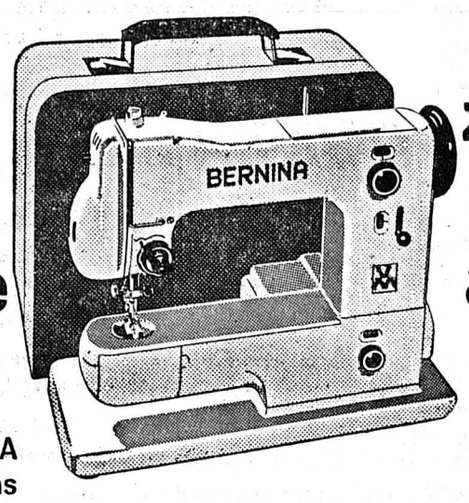

- Excellente en qualité et rendement
- Garantie assurée par l'Usine BERNINA qui possède une expérience de 60 ans

la machine zigzag portative au prix le plus avantageux Fr. 595.-

H. Wettstein
Seyon 16 - NEUCHATEL - Grand-Rue 5
Tél. (038) 5 34 24

Fr. 49.80

cuir brun ou noir
semelle BALLY « AIRLINE »
GRAND CHOIX de modèles
avec semelles de caoutchouc
déjà à partir de **Fr. 29.80**

J. Kurth S.A.
Seyon 3 NEUCHATEL

NOS BIBELOTS HINDOUS !
Excellentes suggestions pour vos cadeaux
Voyez nos vitrines
Spichiger

NOS SAUCISSES DE VEAU
qui ne sautent pas sont toujours très appréciées
BOUCHERIE
M. Hofmann
20, rue Fleury

« Electrolux »
aspirateur, avant-dernier modèle, silencieux, en très bon état, avec bouche mobile pour fils, à vendre pour 220 fr. Occasion très avantageuse. Tél. 5 73 14, Neuchâtel.

Bûcherons
Serpes
Haches italiennes
chez
BECK & Cie
PESEUX
Tél. 8 12 43

Baisse!
TRÈS BELLES
MANDARINES
D'ESPAGNE
MIGROS Société coopérative
le kg **1 fr.**

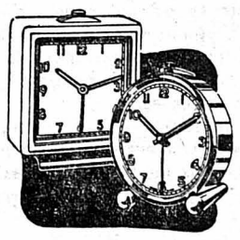

Beau choix de
réveils
depuis Fr. **9.–**
F. JACOT-ROSSELET
Clinique des montres
Saint-Honoré 1 Neuchâtel

PENDULE NEUCHÂTELOISE
ancienne, bonne pièce de lignes très élégantes, époque Louis XIV ; marche parfaite. Tél. 5 10 91.

BOUCHERIE
Civet de bœuf
mariné
MARGOT

Meilleure qualité Prix modiques Choix énorme
toujours plus avantageux
Meubles
acompte 10% seulement et des mensualités selon vos moyens. Pas de caution ni formalités.
MOBILIA S. A.
Bienne Mettlenweg 9 b

Magasin de confection
pour HOMMES, DAMES, sports et voyage, d'importance moyenne, à vendre dans une ville du Jura neuchâtelois. Gros chiffre d'affaires prouvé. Intéressés solvables sont priés de s'adresser par écrit sous chiffres P 7209 N à Publicitas, Neuchâtel.

Bien à l'aise...
dans son
GILET
en
pur cachemire

naturellement il vient de chez...
Savoie-Petitpierre s.a.
Rue du Seyon NEUCHATEL

« D.K.V. » 4 CV. 1938
Cabrio-limousine deux portes, quatre places, Fr. 400.—
GARAGE DU LITTORAL
J.-L. Segessemann - Tél. 5 26 38

A NOTRE GRAND RAYON SPÉCIALISÉ
TOUT POUR L'ENFANT
vous trouverez toute la gamme des articles d'hiver à des prix très étudiés

ROBES en flanelle
chaudes, dessins écossais grandeur 60 **13.80**
+ 1.— par taille

Ravissante **JUPE**
plissée en pure laine fantaisie grandeur 45
9.80
+ 1.— par taille

GRAND CHOIX DE
splendides **ROBES**
pour fillettes, pure laine, grandeur 60 à 100 depuis **25.-**
+ augmentation

Nos superbes **MANTEAUX**
coupés dans des pure laine de qualité, coupes vague ou redingote, coloris mode grandeur 60 à 110 60.— **49.-**
+ augmentation

VESTES écossaises
en pure laine, col officier 2 poches grandeur 45 **23.50**
+ 2.— augmentation par taille

VESTES écossaises
en beau pure laine, boutons BE-BOP grandeur 45 **29.80**
+ augmentation

VESTES réversibles
popeline imperméable et écossais, pure laine, de 2 à 16 ans grandeur 2 ans **29.80**
+ 2.— augmentation

PANTALONS en jersey
très pratique, coupe nouvelle à grands revers grandeur 40 à 70 **17.50**
gris marine, grandeur 40
+ augmentation
forme fuseau, grandeur 45 **19.50**
+ augmentation

Grand choix de **WINDJACKS**
en popeline imperméable, avec capuchons, teintes mode, depuis **21.80**

PANTALONS DE SKI
pour filles ou garçons, façons fuseaux ou norvégiens depuis **15.80**
+ augmentation

MIS-BAS DE SPORT
dessins écossais, belle qualité

5 - 7	8 - 11
2.95	3.95

AU LOUVRE
La Nouveauté S.A.
NEUCHÂTEL

BONNET
olympique en tricot pure laine
4.90

Au Tonneau
MAURICE REY
Moulins 19, tél. 5 24 17

VINS

Rouge de table	1.25
Montagne	1.35
Montagne sup.	1.50
Rioja	1.55
Algérie	1.90
Rosé Algérie	2.—
Rosé étranger	1.35
Saint-Georges	1.90
Mâcon	2.45

Livraison à domicile depuis 10 litres
Timbres escompte

Cheminées
A vendre des cheminées électriques, mobiles, pour salon, salle à manger, etc. Pas d'étincelles, pas de fumée, pas de tuyaux. — Prix: 150 fr. complète. — S'adresser: Tél. 7 14 17.

Profitez de la saison pour acheter aux prix avantageux nos excellents
POULETS
à Fr. **3.50** et **4.–** le ½ kg.
(sans intestins)
Petits coqs - Poulardes
extra-tendres
de notre abattage quotidien à Marin
POULETS DE BRESSE
Fr. 5.40 le ½ kg.
LEHNHERR FRÈRES
Trésor 4 Tél. 5 30 92
Gros On porte à domicile Expéditions à l'extérieur Détail

A remettre tout de suite ou pour date à convenir, sur les bords du Léman (sur route nationale), magnifique, importante
boulangerie - pâtisserie
installation moderne, four électrique, 50 sacs par mois, long bail inscrit. Il faut 80,000 fr. pour traiter.
Ecrire sous chiffres P. F. 40386 L., à Publicitas, Lausanne.

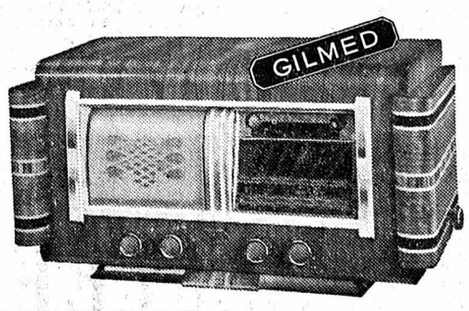

INTERROGEZ
ceux qui possèdent déjà un poste
GILMED-ANTIPARASITES
Ils vous diront mieux encore que nous toute la satisfaction qu'il leur procure. Vous pouvez venir aussi l'écouter n'importe quand dans notre magasin.
Nous sommes à ce point persuadés que les qualités exceptionnelles de ce récepteur vous enchanteront que nous n'hésitons pas à vous l'offrir à l'essai 5 jours.
Gilmed S. A.,
Directeur **G. FRÉSARD**
Rue Neuve 11, la Chaux-de-Fonds Tél. (039) 2 27 83 et 2 67 77
Nos appareils sont exposés dans la vitrine de la galerie Erol, rue du Seyon 13.

A découper

Veuillez m'envoyer sans engagement de ma part :
* Votre prospectus
** Un appareil à l'essai

Nom : .....

Adresse : .....

LE RENDEZ-VOUS DES LECTRICES

Cet hiver vous serez coiffées à
«LA NOUVELLE FRONDE»

La mode, en notre trépidant vingtième siècle, aime beaucoup à s'inspirer de l'histoire et la coiffure, cette saison, ne fait pas exception puisqu'elle s'intitule « La Nouvelle Fronde », faisant allusion à la guerre civile qui eut lieu en France pendant la minorité de Louis XIV.

Miss Suisse présente la coiffure « La nouvelle fronde »
(Phot. Castellani, Neuchâtel)

Mais avant de vous parler plus particulièrement de ce que sera la coiffure cet hiver, je vais vous raconter comment la mode de la coiffure est créée.

Le Syndicat de la haute coiffure décide

C'est à Paris, bien sûr, que l'on décide, en automne et au printemps, comment les femmes seront coiffées. C'est le Syndicat de la haute coiffure qui est tout-puissant dans ce domaine.

Actuellement, ce syndicat compte uniquement 500 membres triés sur le volet, dont 200 étrangers qui ont droit au label spécial confirmant leur classe et qui lancent les nouvelles coiffures sur tous les continents.

Plusieurs coiffeurs suisses font partie de cette association et sont également souvent membres du Club artistique suisse de la coiffure.

Ce syndicat s'est donc réuni le mois dernier et a décidé de la nouvelle coiffure, chaque membre, français ou étranger, pouvant donner son avis.

Puis, un coquetèle de presse eut lieu au cours duquel fut présentée la coiffure de l'hiver 1953-1954.

Une intéressante démonstration à Neuchâtel

La section neuchâteloise de l'Association suisse des maîtres-coiffeurs a eu cet automne une heureuse idée : elle a convié tous ses membres à une démonstration professionnelle et artistique, démonstration qui fut faite dans les salons de Beau-Rivage par des coiffeurs appartenant au Club artistique suisse.

Ceux-ci avaient participé au congrès de la haute coiffure à Paris le mois dernier et pouvaient donc faire part à leurs confrères de leur toute fraîche expérience. Aussi la mode de la coiffure, telle qu'elle a été créée à Paris, n'est-elle plus un secret pour tous les figaros de la région qui ont tenu à assister à cette intéressante démonstration. Leurs clientes seront sans doute les premières à les en féliciter.

Parmi les mannequins, dont mises en plis et coups de peigne étaient faits sur une estrade au milieu de la salle, on notait la présence de miss Suisse.

Plus de longs cheveux, plus de bouclettes

Depuis longtemps, et cette saison plus que jamais, la guerre aux longs cheveux est déclarée. La « queue de cheval », chère à tant d'adolescentes et même à quelques jeunes femmes, n'a plus qu'à disparaître.

La coiffure que porteront les élégantes cet hiver

Comme aussi, du reste, bouclettes et frisures, qui sont remplacées par de souples ondulations. Les coiffures, dorénavant, sont façonnées. Les cheveux se portent courts, dégradés en longueur de 8 à 2 cm. jusqu'à la nuque, elle-même modelée et travaillée de crans et de mèches effilées. Une ligne part du front pour rejoindre la nuque tout en dissimulant l'oreille, cependant que le visage s'encadre d'ondulations toujours très souples.

Cette coiffure est jeune, simple et pratique, mais il est indispensable, évidemment, que la coupe soit bien faite.

Encore deux mots au sujet des teintures à la mode cet hiver. Pour les blondes, ce sera topaze d'Espagne, pour les châtaines, chrysolite et pour les brunes, corail noir.

Mad. MONTANDON.

Les idées de Maryvonne

L'agrandissement de votre image

Un bon conseil : regardez-y à deux fois, au cas où vous avez pensé à le faire faire à l'occasion des fêtes. C'est une décision que j'ai prise pour mon compte, tout récemment et voici à la suite de quoi. J'ai vu, dans une poubelle de mon quartier, le produit d'un débarras familial d'une extrême variété, résultat d'une vague exterminatrice de grand fond, et l'agrandissement, entre autres, d'une photographie féminine, privée de cadre, pliée, chifonnée sans pitié, de manière à rendre son sort irrévocable.

Dans le cas qui nous occupe, ce fut évidemment cette image vouée à la destruction des déchets, qui m'a donné à réfléchir. Par quelle voie douloureuse cette effigie de femme a-t-elle passé, pour en arriver, débris de carton et visage démoli, au bord du trottoir et au centre des balayures ? Sort déplorable, cruelles sévices et que je suppose rares. Cependant, de la poubelle, remontant au logis, je me dis que bon nombre de semblables photographies connaissent l'oubli, l'obscurité définitive du grenier, le rancart d'une vieille malle... Ce sont des faits qui se passent dans les meilleures familles. Aussi pensé-je qu'il est sage de s'en tenir au format normal des photographies, c'est une garantie, pour elles, de longévité et, pour nous, de demeurer plus durablement — parce que mieux transportables — dans les foyers où notre image peut trôner. Il faut penser que la fidélité familiale a des bornes, si solidement qu'elle se manifeste à ses débuts. En outre, l'espace vital réservé aux photographies des intimes a également ses limites. L'ennui naissant de l'uniformité, les gens de la famille ont tous, un jour ou l'autre, la légitime envie ou la brusque rage, de bouleverser les « souvenirs » : ils remplacent les chandeliers par des vases de céramique, les photographies agrandies par des natures mortes... Qui les blâmerait ? C'est pour cela que je vous conseille de vous contenter de dimensions modestes, j'entends, les portraits faits de vous. Moyennant la petite place que vous occuperez sur le chiffonnier Louis XVI ou sur la cheminée, vous aurez des chances d'y demeurer. On vous lancera parfois un regard amical, vous sachant gré de tenir peu de place et de ne pas vous imposer à tout le monde.

Les photographies ne vont pas toutes dans la poubelle, car ce sort est inhumain. Mais les fonds de tiroirs et de coffret peuvent être à la portée de beaucoup de nos images. Tâchons qu'elles y échappent, faisons-nous petites et discrètes... L'élixir de longue vie sera pour nous !

Toujours les dernières créations
Spécialités de corsets
Mme Havlicek-Ducommun
La plus ancienne maison de la place
Timbres E. N. 5 % - Rue du Seyon
Tél. 5 29 69

Glanées dans les collections

Quelques idées qui vous séduiraient

★ UN NOUVEAU COL

Sur ses tailleurs BALENCIAGA aime cette saison la nouveauté des grands cols en cornette de religieuse qui s'étendent jusqu'à l'épaule ; on les voit en lainage, en velours et en hermine.

★ LE BURNOUS DE CIVETE

BALMAIN, séduit par la grande allure du burnous, en fait un manteau d'hiver en civette et le double de jersey de laine turquoise.

★ DES MANTEAUX FERMÉS A L'INTÉRIEUR

Nous connaissions le boutonnage en sous-patte. DESSES reprend cette idée mais sous une forme nouvelle : ce sont de courtes pattes horizontales que ferment, comme une triple serrure secrète, ses manteaux à l'intérieur.

★ QU'EN EST-IL DES CEINTURES ?

La ceinture des « geishas » japonaises nouée dans le dos se voit chez DESSES et GIVENCHY, tandis que les ceintures raides, à longs pans effrangés, ont été très souvent employées par les couturiers pour remonter la taille.

★ DIOR A CRÉÉ DES MOUFLES

DIOR accompagne certains de ses manteaux de moufles taillées dans le même lainage. Pierre BALMAIN et Hubert DE GIVENCHY emploient des « capitons » et le matelassage pour accentuer le confort de nombreux modèles.

★ LE CANOTIER PORTÉ AVEC UNE ROBE DU SOIR

On voit, en effet, dans la collection de DIOR un canotier de satin blanc brodé d'or et de perles accompagner une robe du soir.

★ UNE ROSE PLUS QU'AUCUNE AUTRE EXQUISE

Ce n'est pas sur le corsage mais en dessous, glissée dans le creux du décolleté, que Christian DIOR, avec la plus grande discrétion, pose une rose sur une de ses robes du soir.

Vous auriez dû exiger une fermeture éclair COLOR-METAL

LA MODE NOUVELLE

«Et elles se vêtirent de peaux de bêtes...»

C'est un titre alléchant, mais un rien trompeur. Nous ne somme plus, hélas ! au temps heureux des cavernes où les bois étaient remplis de bêtes sauvages, où les maris avaient tous une main agile, un œil de lynx et des galons de bon tireur à mettre au service de leurs compagnes. Aujourd'hui, il arrive que les maris ratent leurs tirs réglementaires, mais il arrive encore plus souvent que leurs compagnes ratent, toute leur vie, d'un budget à l'autre, le manteau d'ocelot, de castor ou de vison convoité. Et, chose étrange pour des personnages d'ordinaire pleins de logique, la plupart de nos maris évolués — et décadents aussi par certains côtés — si pleins de qualités — et de défauts... — restent imperméables au raisonnement qui veut qu'un manteau de vison, cher, bien sûr, est bon marché à la réflexion, puisqu'il durera toute une vie ! Il y a des choses que le sexe masculin ne comprendra vraisemblablement jamais...

Heureusement que les couturiers pensent de temps en temps à celles qui n'ont pas cinq ou dix mille francs à mettre sur un beau manteau de fourrure. Cette saison, c'est le cas. Un rien de fourrure nous mettra à la dernière mode. L'occasion est bonne à saisir, d'autant plus que les vêtements trop vus pourront être renouvelés en deux temps trois mouvements. Certaines d'entre nous ont, dans leurs armoires, d'anciennes fourrures mises au poivre depuis une quinzaine d'années. C'est le moment de les sortir et je veux bien être pendue si elles n'arrivent pas à les transformer en une parure dernier chic.

PIQUÉ CHEZ LES GRANDS COUTURIERS

Vous avez un tailleur trop vu ? Recouvrez les revers d'astrakan, en laissant un dépassant de tissu de deux centimètres (idée piquée chez Bernard Sagardoy). Vous pouvez aussi border la basque arrondie d'une bande très étroite d'astrakan ton sur ton et glisser dans votre encolure un plastron de même fourrure (chez Germaine Lecomte).

Votre col est usé ? Qu'à cela ne tienne : vite un col droit retourné, en ocelot, de cinq centimètres de haut. Rien de plus nouveau, de plus réchauffant, de plus pratique aussi, puisque le même col pourra vous servir pour une robe de gros lainage, une jaquette, un manteau.

Des bas de manches usés? De la fourrure encore, mais toujours avec un rappel au col, jusqu'à la fente des revers, de façon que personne ne puisse soupçonner le raccommodage.

Pour renouveler tout à fait un manteau : un important col châle, de renard, par exemple, puisque le renard, pour la première fois depuis longtemps, est remis en honneur. Sur un vêtement très habillé, en l'occurrence une veste quatre cinquièmes en drap noir, on a vu chez Givenchy un col châle de vison, tout bordé de satin. Cette alliance fourrure-satin est très nouvelle et la plupart des couturiers l'ont exploitée. A ne pas négliger non plus, l'amitié de la fourrure et du velours.

Créée tout exprès pour les jeunes filles, voici la panoplie panthère qui comprend un demi-béret couvrant les oreilles en laissant les cheveux libres derrière et devant, et une ceinture qu'on noue sur le manteau ou sur la robe de tweed et qui devient, à volonté, cravate croisée. A compléter selon les occasions, par le cabas ou le manchon, de même.

Col-châle en hermine sur le tailleur habillé de Balenciaga

PETITS VÊTEMENTS

Toutes sortes de ravissants vêtements de fourrure feront votre bonheur si vous pouvez vous accorder ceci, mais pas cela ! Les petites pèlerines rondes, capes, collets et autres. Maggy Rouff a fait applaudir une pèlerine drapée, de même tissu que le tailleur qu'elle accompagnait, et qui était coupée d'une large bande d'astrakan. Ces pèlerines ont fait une apparition très remarquée sur les manteaux, sur les tailleurs et sur les robes de tweed.

Et puis, il y a les pelisses dans lesquelles la fourrure se porte à l'intérieur. Doublez votre veste de drap, confortable mais fatiguée, d'agneau blanc, elle connaîtra une nouvelle jeunesse et y gagnera une tenue impeccable ! L'agneau de jémen noir et blanc se prête également bien à cet usage et Schiaparelli n'a pas craint de doubler un trois quarts de lainage moucheté de chat tricolore.

Vous n'avez plus à éviter les contrastes de fourrure, puisque le grand spécialiste en peaux, Revillon, a présenté une veste de castor dont les parements de manches étaient traités en renard bleu de Norvège. Le mannequin portait une toque assortie aux parements. A un manteau de castor noisette s'opposait, chez Max Réby, une toque de lynx et, chez Renel, on a vu un tambourin en ocelot accompagner un pardessus de ragondin.

La mode de la fourrure vous offre donc des possibilités aussi inépuisables que raisonnables. Selon vos goûts et votre bourse, vous arborerez un col, une écharpe, un col châle, un collet, encadrant les épaules, un boléro, une pelisse. N'oubliez pas non plus de rajeunir votre longue écharpe de lainage en la terminant par une bande de renard ou une double rangée de queues.

Pour les manteaux entiers, ils obéissent naturellement à la tendance générale à la souplesse. L'ampleur est souvent maintenue par une courte martingale ou une cape à empiècement rond de laquelle les fronces s'échappent souplement. Très nouveaux aussi, les tons fumée à mi-chemin entre le beige et le gris.

L'AVENIR NOUS RÉSERVE...

... moins de soucis, puisque, bientôt, nous n'aurons plus besoin des chasseurs pour tuer les bêtes et même plus besoin de bêtes du tout. Nous choisirons des fourrures merveilleuses, moins lourdes, tout aussi chaudes, trois fois moins chères, lavables et séchables en une nuit. Ces fourrures aux multiples avantages seront en poils de nylon. Les premières pièces présentées cet hiver imitent parfaitement la vraie fourrure, de l'agneau blanc au léopard.

A NE JAMAIS OUBLIER

Lorsqu'on achète un vêtement de fourrure, si petit soit-il, on est en droit d'exiger une qualité impeccable. Voici quelques petits trucs qui pourront vous être utiles :

Si vous voulez un vêtement très solide, vous choisirez: la marmotte d'Amérique, le skunks (se méfier des peaux feutrées !), la martre, l'astrakan, la loutre de mer, le castor ou le mouton. Comme je vous le disais plus haut, le renard est de nouveau à la mode. Pour « rallonger » la peau, on se sert du galonnage mais, attention, pour des bandes de fourrure de un centimètre, le galon ne doit pas dépasser trois quarts de centimètre. Le phoque doit être très clair, sans taches ou traînées jaunes ou vertes, et les boucles d'un astrakan de bonne qualité ne sauraient être molles ou laineuses, remarque qui vaut pour toutes les fourrures bouclées. Les fourrures à pointes (comme le renard, le vison, la civette, le skunks) et les fourrures rasées (loutre, mouton, castor, etc.) doivent être fournies et brillantes.

Pour terminer, un avertissement : vous pouvez employer votre fourrure de mille et une façons, mais la mille et deuxième vous est interdite : mettre une bande de fourrure au bas d'un manteau. Cela ne se fait pas, ne se fait plus ou peut-être plus justement, pas encore !

MARIE-MAD.

PENSEZ-Y...

Ce qui fait la force d'un premier amour, c'est qu'on ne s'imagine pas qu'il puisse jamais finir...
André CASELLI.

~~~

L'amour : cette force puissante qui vous enveloppe, vous rassure et vous conduit.
Charles PLISNIER.

~~~

En amour, les femmes s'attachent par la souffrance et les hommes par le bonheur. Edmond JALOUX.

Il y a des gens qui n'auraient jamais été amoureux s'ils n'avaient jamais entendu parler de l'amour...
LA ROCHEFOUCAULD.

~~~

Puisque nul ne peut te garantir un lendemain, rends heureux aujourd'hui ton cœur malade d'amour.
Poème persan.

~~~

J'ai pensé à notre amour, qui est resté si longtemps enseveli sous nos scrupules. Poème japonais.

Le choix sur présentation au rouleau est recommandé
pour les
PAPIERS PEINTS
qui s'achèteront de préférence chez le spécialiste
M. THOMET
ECLUSE 15 - NEUCHATEL
Représentation des papiers peints artistiques anciens de Genève imprimés à la planche dans tous les coloris

Mesdames,
A chacun son manteau chez Moritz fourrures

Au Tigre Royal
Hôpital 6 Tél. 5 18 50

VESTES EN DAIM

Jacques Jutzeler S.A.
CUIRS ET PEAUX
HOPITAL 3 NEUCHATEL

AU CORSET D'OR
Rosé Guyot - Epancheurs 2, Neuchâtel
UN CORSET de qualité !
UN CORSET qui vous dure
UN CORSET qui vous donne satisfaction !
s'achète chez nous !
5 % Timbres S. E. N. et J.

WHITE RAIN

LOTION SHAMPOO
le traitement de beauté
pour vos cheveux

Lotion de beauté
pour la chevelure

Sachet nouveau prix 60 ct.

petit flacon fr. 2.40
flacon moyen fr. 4.—
grand flacon fr. 7.50

Un produit TONI de Gillette

A VENDRE

un lit complet, un beau lavabo dessus marbre avec glace, une commode, une armoire, un sommier avec pieds, une table, des chaises, une pendule, un réchaud à gaz, un aspirateur Lutin, le tout en bon état et avantageux. S'adresser : Tivoli 20, Serrières, rez-de-chaussée. (L'après-midi).

SKIS

en frêne, en parfait état, 225 cm., arêtes dessus et dessous. Fixations Kandahar, peaux Trima neuves. Prix : 150 fr. P. Blanchin, Mail 15, Neuchâtel. Tél. 5 54 89.

A vendre une

POUSSETTE

blanche. Tél. 5 48 02.

PIANO

à vendre, cordes croisées, cadre en fer, marque Berdux, à l'état de neuf. — Fr. Schmidt, Beauregard No 1. Tél. 5 58 97.

un succès sensationnel
PHILIPS
avec antenne antiparasite
à 575.-
Pour votre RADIO... un spécialiste... RADIO MELODY
L. POMEY TEL 5 27 22 RUE DE FLANDRE 2 NEUCHATEL
DEMANDEZ UNE DÉMONSTRATION

Vous trouverez la première qualité d'huile extra-fluide pour machines à coudre dans le magasin
BERNINA
H. Wettstein
Seyon 16 Grand'rue 5
Neuchâtel

LUSTRERIE DE BUREAU

à vendre. — S'adresser à Cretegny & Cie, rue Louis-Favre 29.

A VENDRE

une poussette 50 fr., un pousse-pousse - poussette, à l'état de neuf 140 fr., une poussette de chambre garnie 50 fr., un parc 150x100 18 fr. Demander l'adresse du No 203 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle occasion pour les fêtes

A vendre à l'état de neuf : un joli salon, forme Louis XV, cinq pièces, une table à allonges, deux globes, un tabeau (militaires 1889). A bas prix. Revendeurs s'abstenir. — S'adresser à Mme Henchoz, vis-à-vis de la charcuterie Matthey, Bevaix.

A vendre une superbe sépia

d'Alexandre Calame

Demander l'adresse du No 210 au bureau de la Feuille d'avis.

En bonne qualité :
Culottes
pour bébés
Toiles imperméables
pour lits et langes
Tout ce qu'il vous faut pour les soins des malades et des bébés
Reber
SAINT-MAURICE 7
Timbres S.E.N.J. 5 %

« Vespa » 1953

comme neuve, avec assurance, à vendre 1200 fr. comptants. Tél. 5 68 16.

A vendre deux

chauffe-eau « Piccolo »

à gaz, 16 litres, une grande

baignoire

galvanisée, un petit

fourneau de cuisine

« Eskimo », un trou et plaque chauffante. — Tél. 5 63 71 ou 5 22 93.

A PROPOS DE LA PLUS GRANDE COMPÉTITION AUTOMOBILE

Les Lancia D 23 (3300 cmc.) établiront-elles un nouveau record

sur les 3077 kilomètres de la IVme « panaméricaine » ?

Dernière épreuve comptant pour le championnat mondial des marques, la « Carrea » mexicaine, également baptisée « Panaméricaine », débute aujourd'hui à Tuxtla Gutierrez, au sud du Mexique.

Le parcours

Cette compétition automobile sur route, la plus grande du jour, comporte 3077 kilomètres, répartis selon les étapes suivantes :

19 novembre : Tuxtla - Oaxaca 530 km.
20 novembre : Oaxaca - Puebla 407 km.
Puebla - Mexico 128 km.
21 novembre : Mexico - Leon 417 km.
Leon - Durango 530 km.
22 novembre : Durango - Parral 404 km.
Parral - Chihuahua 300 km.
23 novembre : Chihuahua - Juarez 358 km.

Depuis l'an dernier, des améliorations importantes ont été apportées à l'état des routes qui sont empierrées sur toute la longueur du parcours.

Les difficultés que rencontreront pilotes et voitures n'en restent pas moins sérieuses et nombreuses. Le point le plus bas du parcours se situe à quelques mètres au-dessus du niveau de la mer, le point culminant atteint 3100 mètres. A ces variations d'altitude correspondent des écarts de température qui vont de la chaleur tropicale aux vents glacés de nos montagnes. Si certains tronçons permettent aux pilotes de pousser leurs bolides à plus de 200 kilomètres à l'heure, les routes en lacets, des cols mettront à rude épreuve les réflexes des pilotes et les qualités de maniabilité et de stabilité des voitures.

Innovations réglementaires

Les organisateurs de la Panaméricaine se sont ralliés à l'opinion des promoteurs des courses sur routes européennes réservées aux voitures de tourisme et de sport, et ont rendu obligatoire l'emploi d'un carburant standardisé, un antidétonant à 90 d'octane.

D'autre part, les réparations devront s'effectuer dans un délai de trois heures dès l'arrivée à l'étape.

Les voitures sont réparties en quatre catégories :

a) Sport national : Toutes voitures de toutes cylindrées, carrosserie ouverte ou fermée, deux places au minimum, compresseur autorisé ;

b) Tourisme international : Toutes voitures de série, construites entre 1950 et 1953 à raison de 5000 exemplaires par an, conformes au catalogue du constructeur ;

c) Sport jusqu'à 1600 cmc. : Cette catégorie est réservée aux voitures de sport jusqu'à 1600 cmc., sans compresseur et jusqu'à 800 cmc., avec compresseur, carrosserie ouverte ou fermée, deux places minimum ;

d) Tourisme spécial : Dans cette catégorie ne peuvent entrer que les voitures suivantes, sorties entre 1950 et 1953 : Henry J. 4 et 6 cylindres ; Studebaker, 6 cylindres ; Nash Rambler ; Willys Aero ; Nash Statesman ; De Soto Diplomat ; Dodge Kingsway ; Plymouth ; Ford 6 et 8 cylindres ; Dodge Coronet ; Hudson Wasp ; Pontiac 6 cylindres. La puissance maximum de ces voitures ne doit pas dépasser 135 chevaux au frein.

La participation

Les organisateurs ont admis 199 voitures au total. La répartition par nationalités s'effectue comme suit : 82 Argentins, 48 Mexicains, 43 Nord-Américains, 9 Italiens, 5 Français, 5 Guatémaltèques, 4 Allemands, 1 Colombien, 1 Brésilien et 1 Uruguayen.

Au nombre des participants, il faut compter une assez forte proportion d'amateurs dont la seule qualité est de pouvoir se payer le luxe d'éreinter une voiture.

Dans la catégorie tourisme spécial, la lutte sera vive entre les meilleurs pilotes des Etats-Unis, engagés par les marques autorisées à courir dans la dite catégorie.

Notons, en catégorie tourisme international, la présence de quelques « espoirs » argentins, dirigés par le père du coureur Marimon. Une seule voiture européenne est engagée dans cette classe : un Jaguar Mark VII.

Dans la catégorie sport jusqu'à 1600 centimètres cubes, toutes les voitures sont européennes et se répartissent comme suit : 10 Porsche, 2 Borgward, 1 Osca et 1 Siata.

Porsche fait figure de favori, non seulement en raison du nombre, mais du fait que deux voitures d'usine sont pilotées par Kling et Huschke. Rappelons que Kling au volant d'une Mercédès 300, s'attribua le record absolu de l'épreuve, l'an dernier, à la moyenne horaire de 165 kilomètres 096.

Lutte serrée en catégorie sport international

Les voitures de cette catégorie disputeront l'ultime épreuve du championnat mondial des marques dont Ferrari et Jaguar se partagent actuellement la première place. Fait curieux à noter, aucune de ces marques n'est représentée officiellement. Les quatre Ferrari participant à l'épreuve sont des 4 l. 500. La plus moderne d'entre elles est pilotée par Maglioli, le plus sûr espoir italien.

Lancia, que Kling donne favori, alignera une équipe officielle de cinq voitures du type D 23 (3300 cmc.), construites spécialement pour la compétition. Ces voitures seront pilotées par Fangio, Taruffi, Bonetto, Bracco et Castelloti. La qualité des pilotes et des voitures laisse supposer qu'une Lancia battra le record de l'épreuve, ce qui est le but avoué de la firme italienne.

La France sera représentée par trois voitures : 1 Gordini, trois litres, pilotée par Behra, 1 Gordini, 2 litres 500, confiée à Lucas et enfin 1 Talbot, 4 litres 500, pilotée par Rosier.

Disons pour terminer que la marque qui remportera cette épreuve peut être assurée de récolter un nombre considérable de commandes pour l'Amérique du Sud. L'on comprend dès lors les sacrifices consentis par les constructeurs.

C. C.

Etat civil de Neuchâtel

MARIAGES : 14 novembre. Stocker, René-Walter, comptable à Peseux, et Mingard, Lisette, à Neuchâtel ; Landry, Frédéric-Alfred, étudiant aux Verrières, et Béguin, Micheline-Françoise-Yvonne, à Neuchâtel ; Michel, Josef, confiseur à Makeis-ja Mehu Oy, Kouvola (Finlande), et Bordin Galdina, à Neuchâtel ; Nesi, Alpino-Umbrino-Bruno, peintre en bâtiment à Saignelégier, et Sandoz, Yolande-Renée, à Neuchâtel ; Racine, Serge-Azis, menuisier, et Calmelet, Elianne-José, les deux à Neuchâtel ; Pauli, Fritz-Maurice, employé de bureau à Neuchâtel, et Renaudin, Fernande-Louise, à la Neuveville ; Boschetti, Giovannino-Pio-Bartolomeo, tailleur, et Vanino, Maria, les deux à Neuchâtel. 16. Roubaty, Gustave, vendeur, et Brusco, Mireille, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS : 12 novembre. Baur née Thalmann, Séraphina, née en 1875, ménagère à Neuchâtel, veuve de Jacques-Pierre Baur. 13. Frieden, Jules-Hermann, né en 1888, marbrier à Neuchâtel, époux d'Alice née Mury. 14. Wenger, Madeleine-Elisabeth, née en 1928, ouvrière de fabrique à Saules, célibataire ; Jaun née Pinard, Marie-Jenny, née en 1863, sans profession à Neuchâtel, veuve de Charles-Gottlieb Jaun.

FOOTBALL

Le Locle - Couvet 2-2

Ce match s'est disputé dimanche matin sur un terrain qui avait plutôt l'aspect d'une patinoire, ce qui rendait le jeu difficile et dangereux. Bien qu'ayant marqué les premiers après une demi-heure de jeu, les Covassons ont dû concéder deux buts avant le repos. Ils ont égalisé dès la reprise, mais sans parvenir à forcer la victoire.

Dix minutes avant la fin de la rencontre, ils ont perdu successivement de Gaudenzi et Aerni, victimes tous deux du mauvais état du terrain.

Bien que réduits à 9, ils réussirent à marquer un but une minute avant la fin, but qui fut annulé par l'arbitre pour un foul qu'il fut le seul à voir.

Malgré le point concédé, Couvet reste en tête du groupe, mais ne tardera probablement pas à se faire rejoindre par Bassecourt, qui n'a qu'un point de moins, mais a disputé deux rencontres de moins.

Le plus grand choix en canadiennes
Coupe ★ Qualité ★ Prix
Jacques Jutzeler S/a
CUIRS ET PEAUX
Rue de l'Hôpital 3 - Neuchâtel

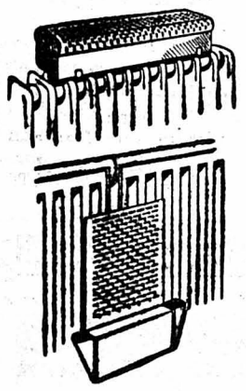
Evaporateurs CASANA
protègent efficacement votre gorge, votre mobilier, vos boiseries. Livrable en vernis ivoire ou bronze argent.
Les 3 modèles les plus courants coûtent
Fr. 9.80 11.80 et 16.50
H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

Reymond & Comminot
OPTIQUE MÉDICALE
NEUCHATEL RUE DE L'HÔPITAL 11
Les spécialistes de la belle lunetterie

Si vous voulez ne plus tousser...

Pour combattre cette toux saccadée, qui racle votre poitrine et vous empêche de dormir, il y a un moyen simple : prenez du **Sirop des Vosges Cazé.** Ce puissant remède décongestionne les muqueuses, décolle les crachats, expulse des bronches les mucosités qui les engorgent. C'est un bon sirop, connu et employé depuis trente ans dans les familles, pour soulager les rhumes négligés, bronchite, catarrhe, asthme, emphysème. Essayez-le aujourd'hui même. En vente : pharmacies et drogueries.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

Danièle et son rêve

ROMAN

par 33

LOUIS DERTHAL

Plus calme, elle reprit en plongeant bien ses yeux dans les yeux sérieux et honnêtes du jeune homme :

— Pas un mot de ce qui vient de se passer à Mme de la Boussière, n'est-ce pas ? Cette histoire lui ferait trop de peine.

Il inclina la tête en signe d'acquiescement.

Elle allait s'éloigner, lorsque, se ravisant, elle revint sur ses pas pour demander sur un ton un peu craintif :

— Etes-vous encore mon ami, monsieur Bruno ?

— Danièle !... voici une question que vous n'auriez pas dû me poser.

— Je redoutais tellement que l'intimité qui s'était si bien développée entre nous eût un brusque arrêt.

— Et pourquoi ?

— Après ce qui vient de se passer...

— Ce n'est pourtant pas le moment de vous abandonner.

Danièle ressentit une douce émotion en constatant le ton de chaleureuse sympathie avec lequel Bruno s'était exprimé. Alors, s'enhardissant, elle demanda :

— Monsieur Bruno, vous m'avez déjà réconfortée et... je suis certaine que, dans l'avenir, je pourrai compter sur vous.

Elle le priait du regard ; elle était sérieuse, presque calme.

— Oui, Danièle, vous pouvez compter sur moi. Qu'avez-vous à me demander ? Voyons, parlez sans réticence, à cœur ouvert.

— Voilà... je ne voudrais plus jamais me retrouver en présence de votre frère. Cela serait difficile avec Mme de la Boussière, si vous ne m'aidiez pas.

— Mais je vous aiderai. Vous pouvez compter sur moi, Danièle.

Et comme tout en restant silencieuse elle ne s'éloignait pas, il reprit avec un accent si bas et si singulier qu'elle l'enveloppa d'un rapide coup d'œil.

— Il n'y a en effet qu'une seule méthode efficace : fuir la tentation.

Le sang monta au visage de Danièle.

— Ce n'est pas faire preuve d'un amour bien noble que de s'enflammer à la seule beauté physique ! s'exclama-t-elle d'une voix étouffée. Aussi, en la circonstance, ne parlons pas de tentation.

— Alors ?... interrogea-t-il avec une infinie douceur, comme pour l'aider à décharger son cœur trop lourd.

— C'est pour ne pas le haïr.

— La haine est encore une forme de l'amour, méfiez-vous, petite amie.

Il y eut un silence. Danièle songeait, les yeux perdus au loin.

— Je ne l'ai sans doute jamais aimé, quoiqu'il y ait eu un moment où j'ai cru que je l'aimais. Mon emballement a été si soudain... Peut-on appeler cela de l'amour vrai... celui qui dure au temps, aux épreuves ? Est-ce qu'il n'est pas raisonnable d'espérer que ce caprice prendra fin aussi vite qu'il est né ?

Attentif, Bruno la contemplait sans parler. Encore quelques secondes, Danièle resta silencieuse, puis elle reprit d'une voix toute menue, palpitante un peu :

— Je me sentais si seule voilà seulement un instant, et voici que votre réelle sympathie met en moi une suavité immense au point que je me confie sans y prendre garde, comme je n'aurais jamais cru le faire.

Les paroles de la jeune fille remuèrent en Bruno tout un monde de sentiments. Mais comme elle regardait droit devant elle, elle ne vit pas que dans les yeux du jeune homme s'allumait l'amoureuse clarté. Elle entendit seulement ces paroles apaisantes, tandis qu'une main très douce se posait sur la sienne.

— Merci, Danièle, de me parler avec tant de confiance. Je comprends maintenant l'impression que j'ai toujours subie à vos côtés. Quand j'essayais de me l'expliquer, mes déductions aboutissaient sans cesse au mot « loyauté ».

— Si bien que je suis encore une loyale amie ? Je craignais tant que... que vous ne me jugiez mal après ce qui vient de se passer, acheva-t-elle avec des larmes plein les yeux.

— Pauvre Danièle, reprit Bruno, comment vous faire des reproches ! Le combat était par trop inégal. Il vous était impossible de connaître mon frère autrement que par les apparences, alors qu'il faut des années pour le comprendre.

» Xavier possède deux natures bien définies et fort différentes : l'une âpre, égoïste, ironique et dépourvue de cœur ; l'autre, tendre, d'une tendresse presque féminine, douce à l'excès, où la douceur devient un défaut, et, malgré tout ce que j'ai eu à souffrir de l'une de ces natures, je ne pouvais quelquefois me défendre d'être touché et subjugué par l'autre. En les considérant tour à tour, mon cœur passait alternativement de l'attendrissement à la colère. »

Un profond silence suivit cette confidence de Bruno. Danièle réfléchissait, le visage plus calme comme si une grande détente se faisait en elle. Elle dit soudain d'un accent plein d'amertume :

— Depuis hier, j'ai l'impression d'avoir vécu toute une vie.

Puis, après une pause, elle recommença en soupirant :

— Sans votre loyale intervention, que serais-je devenue, mon Dieu !

— Comment aurais-je pu vous laisser continuer à vivre dans cette atmosphère de séduction et de mensonge dont Xavier se plaisait à vous entourer ?

— Et moi qui ai faillli le suivre, m'exiler !... reprit-elle en posant sur le regard de M. de la Boussière des yeux repentants et désolés.

Bruno pâlit ; il eut envie de laisser là ces confidences, pour le mal qu'elles lui faisaient. Ce que Danièle venait de lui confier, il le supposait, et, de l'entendre dire, le bouleversait douloureusement.

— Vraiment, je ne pensais pas intervenir si à propos, dit-il d'un accent si grave qu'il en paraissait sévère.

Danièle éprouva une émotion très vive ; tout son visage s'empourpra.

— Mon Dieu ! quelle opinion désormais allez-vous avoir de moi ! s'écria-t-elle en levant sur Bruno ses yeux gris où il y avait une douloureuse prière.

M. de la Boussière posa comme une lente caresse sa main sur le front brûlant de la jeune fille.

— Allons, dit-il, chassez toutes ces pénibles pensées et ne doutez plus ainsi de mon amitié.

Une détente se fit aussitôt sur le visage de Danièle. Elle venait de mesurer, par la crainte qu'elle avait eue de perdre l'amitié de Bruno, toute l'importance qu'elle y attachait.

Le jeune homme lui sourit pour faciliter leur contenance, puis, après lui avoir tendu la main, il s'éloigna.

XXI

Danièle ne revit Xavier qu'au moment de son départ. Il quittait l'Hermitage en nuit, et, au crépuscule, il était venu faire ses adieux à sa mère. Mais l'émotion que la jeune fille redoutait pour cette entrevue ne fut pas aussi forte qu'elle l'imaginait. Son calme la surprit. A peine si son cœur se mit à battre un peu plus vite quand le jeune homme, au moment du départ, la contempla plus ardemment de ses grands yeux enjôleurs. A cette minute, elle ne pensait plus à ses hardiesses, à ses séductions : elle ne voulut se souvenir que du héros qu'elle avait magnifié.

C'est que sa passion ébranlée par la preuve tangible de la duplicité de Xavier, s'était aussi vite éteinte qu'allumée. Danièle, maintenant, ne comprenait plus qu'elle, la jeune fille sage, pondérée, qui savait juger sainement, en fût arrivée à se laisser prendre par les seules qualités physiques d'un beau garçon. Aussi lorsque son esprit se remémorait le temps de sa folie, Danièle en voulait-elle bien plus à elle-même qu'au fils de Mme de la Boussière.

C'est qu'elle ne comprenait pas que toutes ses rêveries et ses méditations depuis ce dernier printemps l'avaient en quelques mois mûrie pour un abandon. Elle était la rose épanouie par la vigueur du soleil et toute prête à s'effeuiller, lorsque la fatale apparition de Xavier était venue détourner le cours de l'amour... cet amour qu'elle était prête à ressentir pour Bruno s'il avait parlé... Xavier avait donc, en quelque sorte, confisqué à son profit le sentiment d'amour qui sommeillait dans le cœur de Danièle et que la tendre amitié de Bruno avait déjà commencé d'éveiller.

(A suivre)

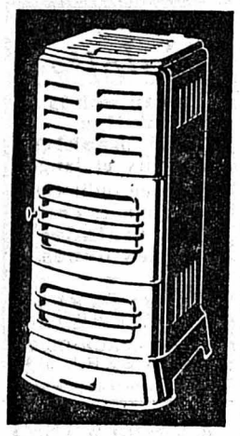

Granum à mazout

Aucune peine - Chauffe tout de suite
Fonctionnement sûr - Exécution très soignée

	225 m³	350 m³
	Fr. 775.-	935.-
Eskimo	160 m³	200 m³
	Fr. 520.-	685.-

H. BAILLOD S.A.
NEUCHATEL

VIN ROUGE
1re qualité
Vin Nostrano, de mon pressoir Fr. 1.35 par l.
Montagne Fr. 1.20 par l.
Barbera Fr. 1.70 par l.
Valpolicella Fr. 1.75 par l.
Chianti extra Fr. 1.85 par l.
Départ de Locarno, à partir de 30 litres, échantillon gratuit
Expédition de fruits
Muralto, case postale 60, tél. (093) 7 10 44

De la viande... toujours la meilleure qualité
au prix du jour
à la
BOUCHERIE
GUTMANN
Avenue du Premier-Mars

Vos appartements seront chauds et confortables grâce à nos

TAPIS

Moquette laine 240/170 depuis Fr. 160.—
Moquette laine 200/300 depuis Fr. 175.—
Tour de lit, moquette laine) depuis Fr. 160.—

Karadja	85/60	Fr. 53.—
Hamadan	85/60	Fr. 56.—
Karadja	184/137	Fr. 375.—
Chiraz	199/158	Fr. 320.—
Afghan	316/228	Fr. 840.—

Maîtrise fédérale
CHAVANNES 12 - Tél. 5 43 18

Confectionnez un joli peignoir chaud et douillet avec nos superbes

DOUBLE-FACE

VELOUTINE
superbe qualité pur coton double-face, coloris de la saison. Largeur 90 cm.
Le mètre **5.50**

VELOURS MATINÉE
pur coton, qualité lourde molletonnée des deux côtés. Largeur 90 cm.
Le mètre **6.50**

VELOURS ECOSSAIS
splendide qualité, pur coton, dessins nouveaux. Largeur 90 cm.
Le mètre **6.90**

Superbe assortiment en
RATINÉ UNI, ZENANA, DOUILLETTE, etc.

A NOTRE RAYON DE PEIGNOIRS,
GRAND CHOIX DE SUPERBES « HOUSDRESSES » CONFORTABLES ET CHAUDS
AU CHOIX :
59.— 49.— 39.50

VOYEZ
NOTRE VITRINE SPÉCIALE
AU LOUVRE
La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

1903 - 1953

FABRIQUE **LEIDI** DE MEUBLES FRERES
14 bis, rue César Roux, Lausanne

A l'occasion du cinquantenaire de la fondation de notre maison et pour nous permettre d'associer la population, nos clients, nos amis à cet heureux événement, nous offrons,

entre le 23 novembre et le 22 décembre

1 jour d'achat gratuit !

SANS AUCUNE RESTRICTION !

Cette action sensationnelle est ouverte à toute la population de Suisse romande. Le mercredi 23 décembre 1953, à 18 heures, dans notre exposition de la rue César-Roux 14 bis, et en présence de 15 de nos clients, un tirage au sort effectué sous le contrôle de M. Fr. Zahnd, notaire, désignera un jour ouvrable compris entre le 23 novembre et le 22 décembre. Tous les achats effectués et toutes les commandes passées, soit ce jour-là en nos magasins, soit par correspondance, la date du timbre postal faisant foi, seront

INTÉGRALEMENT REMBOURSÉS

aux acheteurs, qu'il s'agisse d'un petit meuble ou de un ou plusieurs mobiliers complets.

AVIS A NOS CLIENTS DE L'EXTÉRIEUR :
N'attendez pas que le délai soit passé ! Envoyez aujourd'hui encore ce coupon à la fabrique de meubles LEIDI FRÈRES, rue César-Roux, 14 bis, Lausanne

FILLION

GARANTIE Leidi 1903-1953

Désirant participer à votre action « 1 JOUR D'ACHAT GRATUIT » je vous prie de m'envoyer par retour du courrier votre catalogue illustré.

Nom : _____
Prénom : _____
Localité : _____
Rue et No : _____

MOTEURS électriques

Stock important de moteurs en diverses exécutions

Agence des usines
BAUKNECHT

MOTEURS QUARTIER
BOUDRY

Cure d'automne

Avez-vous déjà commencé ?
Notamment à prendre chaque jour du Baume de Genièvre ROPHAIEN ? Le genièvre est connu depuis des milliers d'années comme dépuratif. Dans le Baume de Genièvre, l'effet est encore accentué par d'autres plantes. Il régularise l'action des reins et de la vessie, élimine du sang l'acide urique et d'autres auto-intoxications, supprime bien des troubles stomacaux et digestifs et favorise les échanges nutritifs... Quel bien rapide il vous fera ! En vente dans les pharmacies et drogueries à Fr. 4.20, Fr. 8.35, cure complète Fr. 13 55.
Fabricant :
Herboristerie Rophaien, Brunnen 111

LUXRAM 100 Watts
pour voir plus clair

ESBEY

le shampooing de qualité
pour les cuirs chevelus les plus délicats
ESBEY BLANC
spécial pour cheveux blancs
Dans toutes les bonnes maisons
N. H. SCHMIDT & Co NEUCHATEL

Divan - couch

est le meuble qui, par sa conception pratique a conquis la faveur du public. De jour, un meuble, élégant, donnant à votre appartement un aspect de bien-être; de nuit, un lit confortable.

J. Skrabal S.A.
MEUBLES - PESEUX
vous offre toujours un beau choix
Depuis Fr. 395.-

FIANCÉS...
Avez-vous vu le choix d'encadrements de lits de
Spichiger
vous y trouverez les avantages suivants :
immense choix, qualité, prix et service

TABLES DE CUISINE
en tous genres
chaises et tabourets
et
une nouveauté
SERVIER-BOYS
avec plaque chauffante
L. Jeannerat
POURTALÈS 2

CHEVROLET 13 CV 1953
4 portes, roulé 16,000 km., Fr. 8800.—. André Jeanneret, automobiles, Hauterive, tél. (038) 7 51 26.

Toujours chez
PORRET-RADIO
SPECIALISTE
Seyon, NEUCHATEL

Un beau choix de radios
de différents prix, à compteur à 20 centimes ou à 1 franc

Pas d'acompte à payer
Demandez renseignements à
PORRET-RADIO
Seyon 3a Tél. 5 33 06

Vigueur Santé Beauté de vos chiens
par les biscuits
Spratt's
Ovals, Puppy, Bonio, Weetmeet
Agent direct de la Maison Spratt's, Londres
Toujours de la marchandise fraîche
Tous les accessoires pour le chien
Pain de chat Felix
H. LUTHY
Terreaux 3
NEUCHATEL

OCCASIONS
Secrétaires, bureau, lavabos, commode, petit buffet, tables, console, lits, divans métalliques, matelas, duvets, radios, accordéons, pousse-pousse, réchaud à gaz, etc. Marcelle Rémy, passage du Neubourg, tél. 5 12 43.

A vendre un
MANTEAU DE FOURRURE
castorette, taille 42, état de neuf. Prix avantageux. Tél. 5 34 37.

Jacques Jutzeler S.A.
CUIRS ET PEAUX
Hôpital 3, Neuchâtel

Tapis d'Orient
Deux superbes milieux. Prix très intéressant. — Benoit, Tél. 5 34 69.

A vendre
buffet de service rustique, six chaises, bahut sculpté, bureau de dame, commode. — Ebénisterie, Coq-d'Inde 5.

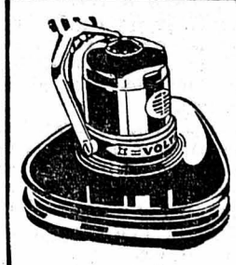

Ce ne sera plus une corvée
Initiez-vous à la nouvelle méthode de nettoyage par la cireuse électrique
VOLTA
en vente chez
Vuilliomenet & Cie S.A.
ELECTRIQUES
INSTALLATIONS NEUCHATEL

A vendre un
LIT EN NOYER
à deux places, complet, un lot d'outils pour menuisier, le tout en parfait état. Demander l'adresse du No 202 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

motocyclette « N.S.U. », année 1953 ; motocyclette « Peugeot », année 1947 ; moto « Horex » 350 cc., année 1951; vélomoteur « Bianchi », année 1952.

PAUL GRABER, CYCLES-MOTOS **BUTTES**
Téléphone (038) 9 13 93

ARRIVAGE DE
MOULES fraîches
au magasin
LEHNHERR FRÈRES

LES ARTS ET LES LETTRES

LA «BIBLIOTHÈQUE DES ARTS»

La mode est aux publications d'art. Les techniques nouvelles de reproduction graphique ont ouvert, parmi les éditeurs, une sorte de compétition mondiale. La Suisse s'y distingue. Sous ses formes diverses, le livre d'art représente une très forte — j'allais dire une trop forte — proportion de nos exportations. De plus en plus, en effet, l'image remplace le texte, réduit au bref commentaire, et le fameux « musée imaginaire » de Malraux devient réalité. Il est infiniment plus agréable de contempler les chefs-d'œuvre du fond de son fauteuil, dans le silence de son cabinet, que dans un musée, debout sur des jambes en accordéon, bousculé, assourdi par les visiteurs diserts, sinon par les boniments des guides.

C'est à quoi ont pensé sans doute le nouveau directeur des Editions Spes, à Lausanne, M. David Perret, et son jeune conseiller littéraire, M. François Daulte, en inaugurant leur activité par le lancement d'une collection intitulée : la *Bibliothèque des arts*. Collection de volumes présentés sous jaquette de luxe en couleurs, avec 48 reproductions suivies d'une documentation précise : notes analytiques et bibliographie systématique, d'un prix accessible à tous, d'intention à la fois didactique et récréative. Les deux premiers volumes viennent de paraître : l'un, consacré à *Marquet*, l'autre, au *Dessin français de David à Courbet*. Un second tome suivra celui-ci : *De Manet à Cézanne*. La fidélité des reproductions en noir ou en couleurs est garantie. Ceux qui ont visité, l'été dernier, à Vevey, l'admirable exposition d'Albert Marquet n'y contrediront pas. La comparaison leur sera d'autant plus facile que presque toutes les toiles reproduites dans le volume figuraient précisément au musée Jenisch.

~~~

Le seul livre valable que l'on possédât jusqu'ici sur le peintre des quais de la Seine, était celui de Georges Besson, paru en 1929 chez Crès. Il importait donc de renouveler et d'étendre le sujet. Mme Marcelle Marquet, la veuve du maître, écrivain connu, a retracé la vie de son mari dans une langue élégante et sobre, abondante en formules heureuses. « Il se tenait admirablement compagnie », écrit-elle quelque part. Sachant son besoin de solitude, elle lui exprimait un jour sa crainte de lui être parfois importune. « Non, répondit le peintre, avec toi, je puis être seul.» Quel meilleur témoignage aurait-il pu lui rendre ? Avec beaucoup de délicatesse et une émotion contenue, elle conte la jeunesse difficile, les études, les courses dans Paris, les voyages de cet artiste, si profondément artiste, qui regardait tout « à pleins yeux », qui aimait si ardemment la vie et le spectacle de la vie et qui, alors que déjà, une fatale maladie le retenait prisonnier, soupirait : « Un printemps dont je ne profiterai pas ! »

Quant à l'œuvre de Marquet, c'est M. François Daulte qui la commente. Déjà ce jeune auteur nous a donné, dans un précédent ouvrage sur Bazille, le peintre montpellerin, des preuves de sa perspicacité, de son sens de la mesure et de sa sûre information. Dommage seulement qu'il ne châtie pas davantage sa langue ! N'empêche qu'avec beaucoup de simplicité et de clarté sans jamais choir dans ce jargon des critiques qui parlent pour n'être pas entendus, il explique que le travail de Marquet, grand contemplatif, d'une part, de l'autre, un grand amoureux de tout ce qui bouge. Hésitant d'abord entre l'école des impressionnistes et celle des *nabis*, le peintre se rangea, vers 1900, parmi les Fauves passionnés de couleur stridente, puis il revint aux teintes mineures avec lesquelles il rendit à merveille tous les paysages d'eau : quais de la Seine surtout, peints en vue plongeante, du haut de ses ateliers successifs, ports de Rotterdam, de Hambourg, lagune de Venise, bords de la Méditerranée. Car Marquet fut aussi un grand voyageur.

M. Daulte explique fort bien la technique particulière de ce maître qui seul ou presque, parmi ses contemporains, ne peignit jamais en deux dimensions, mais qui fut cependant moderne par le choix des éléments essentiels du modèle. « Un artiste qui ignora toujours les théories des esthètes et des snobs, qui ne voulut pas se montrer original à tout prix et qui ne peignit que pour reproduire avec fidélité et amour les choses de la nature. »

~~~

Le volume du *Dessin français* doit être rapproché de l'exposition qui eut lieu à Lausanne, à la Vieille Fontaine, l'hiver dernier. Le texte de M. Daulte expose brièvement les diverses techniques et les sujets particuliers de David, Gros, Géricault, Delacroix, Daumier, Constantin Guys, Ingres, Corot, Chassériau, Millet, Rousseau et Courbet. « Le dessin met l'artiste à nu, écrit-il. C'est une confession, une confidence. » En effet, le dessin libère l'artiste des conventions mêmes, s'il vit dans une époque de convention, parce qu'il n'est pas, en général, une œuvre pour le public, mais plutôt une ébauche, le premier jet d'une pensée. Souvent il permet de reconstituer la genèse d'un tableau, de suivre l'évolution d'un talent. Plus que dans leurs œuvres définitives, c'est dans leurs esquisses que les maîtres du XIXme siècle révèlent leur originalité et la fraîcheur de leur vision. « Devant tant de chefs-d'œuvre — conclut l'auteur — on ne peut s'empêcher de penser à la rigueur desséchante du dessin moderne. On voudrait que les jeunes artistes d'aujourd'hui se missent à l'école du monde sensible, tout en le respectant... Ils sentiraient alors, comme l'a dit Gros, que la nature ne se copie pas. Elle s'interprète et n'interprète pas qui veut. Par là seulement ils apprendraient à ne pas sombrer dans un art qui, pour paraître d'avant-garde, n'en est pas moins aussi faux et aussi artificiel que l'académisme d'hier. »

Dorette BERTHOUD.

Ingres : Portrait de Mathilda von Stürler

BIBLIOGRAPHIE

FERME A VENDRE
par Benjamin Vallotton
(Edit. Vie Lausanne)

Comme elle était belle et cossue la ferme du Prabioz sous le grand soleil de l'été.

Solide comme un roc, disait-on également de son maître, le rude Jean Piollaz.

Mais voilà qu'une attaque l'abat en pleine vigueur, alors qu'il est en train de faucher dans son champ. Reste la mère avec Louis et Berthe, les enfants.

Louis a vingt ans. Orgueilleux, mais travailleur, il croit tout résoudre par un roulement de ses puissantes épaules et quelques jurons généreux. La vie, il la matera, si elle lui résiste.

La vie ?

C'est dans la souffrance qu'on la domine. Il va bientôt l'apprendre.

Benjamin Vallotton a écrit là son roman le plus vrai et le plus humain. On n'oubliera pas la grandeur si humble de la mère, une âme tellement de chez nous avec son bon sens et sa résignation, ni la généreuse rudesse de Louis, ni les heures si intenses de la vie au Prabioz, heures tout à la fois drôles et tragiques, agitées et sereines, en un mot : vraies d'une vérité bouleversante.

Le plus surprenant, c'est que, à cause de l'extraordinaire puissance d'humour de Benjamin Vallotton, on a l'impression en terminant cette histoire si tragique d'avoir aussi souvent ri que pleuré.

CATALOGUE MULLER 1954 :
Suisse-LIECHTENSTEIN
Edit. Ernest Müller

Lorsqu'un catalogue spécial de timbres-poste de la Suisse et de la Principauté de Liechtenstein paraît dans sa 23me année, c'est la preuve de sa valeur et qu'un tel ouvrage donnera certainement satisfaction aux philatélistes. Plus de 850 illustrations enrichissent ce catalogue maniable et de très belle présentation typographique. Les explications des signes et abréviations en langue française facilitent grandement la consultation du catalogue.

A LA SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DE PATRONAGE ET DE SECOURS AUX DÉTENUS LIBÉRÉS

Cette bienfaisante association vient de publier son rapport annuel. La question difficile du relèvement d'anciens prisonniers y est longuement traitée.

La situation financière de l'institution fait également l'objet d'un intéressant exposé.

AU VILLAGE D'ENFANTS PESTALOZZI

Le village d'enfants Pestalozzi de Trogen vient de publier son rapport annuel.

En 1952, le village comptait 200 enfants et sa maison commune fut inaugurée. Outre les classes de l'école secondaire et ménagère, une salle de musique et de dessin et une classe pour l'enseignement des langues, elle contient un grand hall de gymnastique et de réunions.

Cet intéressant rapport donne une foule de renseignements sur la vie au village Pestalozzi et sur les comptes de la fondation.

A LA MAISON DE SANTÉ DE PRÉFARGIER

La maison de santé de Préfargier vient de publier son rapport annuel sur l'exercice 1952. Il rappelle tout d'abord la mémoire de M. Pierre de Meuron, président et bienfaiteur de l'institution.

Au cours de 1952, 442 malades furent soignés à Préfargier. Des renseignements sont ensuite donnés sur les traitements médicaux, sur le personnel, sur la caisse de prévoyance et sur les comptes financiers.

A L'HOPITAL POURTALÈS ET A LA MATERNITÉ DE NEUCHATEL

L'hôpital Pourtalès et la maternité viennent de publier leur rapport annuel.

Hommage est rendu au Dr Albert de Pourtalès qui, pendant 44 ans, présida l'institution créée par un des membres de sa famille, institution qui, depuis 150 ans bientôt, a puissamment contribué au soulagement de la souffrance dans notre pays.

Le rapport signale ensuite la création du pavillon des enfants, dirigé par le Dr Quinche, ainsi que celle du nouveau service de chirurgie infantile et de physiothérapie, dont le chef est le Dr Bernard de Montmollin.

Au cours de 1952, 1405 malades furent soignés à l'hôpital et 1384 à la maternité.

RAPPORT SUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE DE LA SUISSE EN 1952

Le « Rapport sur le commerce et l'industrie de la Suisse en 1952 » vient de paraître. Cette publication continue la série des rapports annuels qui sont publiés par le « Vorort » de l'Union suisse du commerce et de l'industrie et qui renseignent d'une façon approfondie sur la vie économique de la Suisse.

L'introduction est de nouveau consacrée à l'examen des principaux événements économiques qui se sont déroulés en 1952.

La partie statistique, qui reflète le développement de l'économie suisse, contient, outre d'utiles renseignements sur l'évolution de la population, du marché du travail, des salaires, des prix, ainsi que des finances de la Confédération et des cantons — pour ne citer que les principaux domaines considérés — de précieuses indications sur le commerce extérieur de la Suisse.

Mais la partie la plus importante du rapport est certainement la troisième, consacrée comme de coutume aux diverses branches du commerce et de l'industrie, ainsi qu'aux branches annexes. La situation de chaque branche et son évolution en 1952 sont examinées d'une façon approfondie. L'intérêt de cette troisième partie provient également du fait qu'elle est rédigée sur la base d'une documentation qui n'est pas accessible à chacun.

Le « Rapport sur le commerce et l'industrie de la Suisse » en 1952 est certainement l'ouvrage le plus complet et le mieux documenté relatant les événements économiques qui se sont passés en Suisse en 1952. Il constitue une riche source de renseignements qui sera consultée avec profit.

A TRAVERS LES LIVRES

Les contes de tante Berthe

par BERTHE FRANEL

Je ne sais plus qui disait un jour que toutes les bonnes choses vont par trois.

Si cela devait devenir une règle, le livre que nous offre Mlle Berthe Franel n'y ferait certes pas exception. Il contient en effet trois contes ravissants, comme les ont aimés, les aiment et les aimeront toujours tous les gosses du monde, c'est-à-dire narrés avec vivacité, animés par de bonnes fées et de méchants gnomes, se déroulant dans de beaux pays aux noms mystérieux.

Il y a aussi l'inévitable petite pointe moralisatrice, mais présentée dans ces trois histoires avec adresse et discrétion. Et une si agréable bonhomie !

Mlle Franel, institutrice neuchâteloise, a vécu en Roumanie, en Hongrie, en Italie et en Tchécoslovaquie. Elle avoue avoir toujours aimé les légendes et les récits d'imagination. Ayant pris l'habitude d'en raconter à ses élèves à la fin d'une semaine de travail, elle s'est rapidement aperçue que les enfants écoutent toujours avec passion contes et légendes.

C'est ce qui l'a décidée à écrire Les deux marchands d'huile, Babouche et Mignonnette, *trois récits délicieux de fraîcheur et d'originalité, publiés sous le titre général* Les contes de tante Berthe (1). *Ce livre est fort joliment illustré par N.-J. Coulot.*

M. M.

(1) « Les contes de tante Berthe », par Berthe Franel, Ed. de l'Oeuvre Saint-Augustin, Saint-Maurice.

HANS ZBINDEN

nouveau président de la Société des écrivains suisses

A Brunnen, le 16 mai dernier, réunie en assemblée générale, la Société des écrivains suisses a appelé à sa présidence M. Hans Zbinden, de Berne. Depuis neuf ans, nous avions, en la personne de M. Henri de Ziégler, de Genève, un président romand. L'heure était venue de céder à nouveau ce poste à un confrère de la Suisse alémanique. Au reste, M. Zbinden, qui a épousé une Neuchâteloise, qui est le traducteur de Benjamin Constant (« L'esprit de conquête ») et de Tocqueville (« Quinze jours au désert ») n'appartient pas à une région seulement de notre pays, mais à la Suisse entière. Son esprit s'est ouvert à tous les courants, ses vues s'étendent bien au-delà de nos frontières géographiques. Philosophe et sociologue, historien et moraliste, il s'est fait une spécialité des problèmes de notre temps. Membre de la commission nationale de l'UNESCO, il voit de près les avantages et les inconvénients des organisations politiques ou intellectuelles très étendues. En toutes circonstances, il sert la meilleure tradition suisse ; il s'institue le défenseur de la liberté de pensée, le champion de l'entraide et de la tolérance. S'il prêche la mesure et la prudence, ce n'est jamais l'abstention dans un monde dont, qu'il lui plaise ou non, la Suisse est solidaire.

C'est à Berne et à Zurich que M. Zbinden a étudié l'histoire, la littérature allemande, l'histoire des religions, la psychologie, le droit et les sciences commerciales. Riche bagage intellectuel qui servit aussitôt à l'élaboration d'un premier travail très remarqué sur le messianisme national du « Risorgimento italien et les idées politiques de Vincenzo Gioberti » (1919). Les quinze années suivantes furent consacrées à des voyages dans tous les pays d'Europe et à un long séjour aux Etats-Unis où M. Zbinden enseigna à l'Université de Madison (Wisconsin). Fixé à Berne depuis 1934, il a déployé, durant la guerre, une intense activité pour la défense spirituelle de notre pays. Délégué de la Nouvelle société helvétique et d'autres organisations intellectuelles, il a fait des tournées de conférences en Hongrie, en Roumanie, en Angleterre, en Italie et en Allemagne.

Dans ses principaux ouvrages : « La crise morale de l'Occident » (1940-1948) et « De la liberté intérieure » (1943-1947), M. Zbinden a traité tous les problèmes essentiels de notre civilisation. Magistralement, il a montré comment on conquiert la liberté et surtout comment on la conserve et préserve. Avec un solide bons sens et une entière franchise, il dénonce le chaos moral où nous vivons et les dangers qui cachent aux démocraties le but lumineux vers lequel elles doivent tendre pour les détourner vers l'absurde. Son livre sur « L'avenir de l'Allemagne » a été traduit en français par M. Henri de Ziégler et publié chez nous, à la Baconnière. Cet avenir, M. Zbinden le considère sans sentimentalité, mais avec sérieux parce qu'il est ému devant la catastrophe, avec sollicitude, parce qu'il est inquiet. Pour lui, en effet, le destin de l'Allemagne n'est pas, au premier chef, un destin allemand, mais un destin européen, un destin universel. C'est ici la manière d'un penseur que sa qualité d'homme oblige et qui le laisse entendre courageusement.

M. Zbinden a consacré de nombreuses études aux tâches spirituelles de la Suisse, aux devoirs de notre jeunesse dans la reconstruction du monde, à la crise de la jeunesse et de la famille, à l'art dans la communauté, à Albert Anker et à Segantini, aux problèmes de l'enseignement et des affaires. Il vient de publier un nouvel ouvrage : « Le monde au crépuscule » ou, titre plus exactement traduit et plus imagé : « Le monde entre chien et loup ». Tout récemment, une étude a paru sur les difficultés de l'édition en Suisse alémanique, difficultés qui ont bien des rapports — on s'en doute — avec celles de l'édition romande.

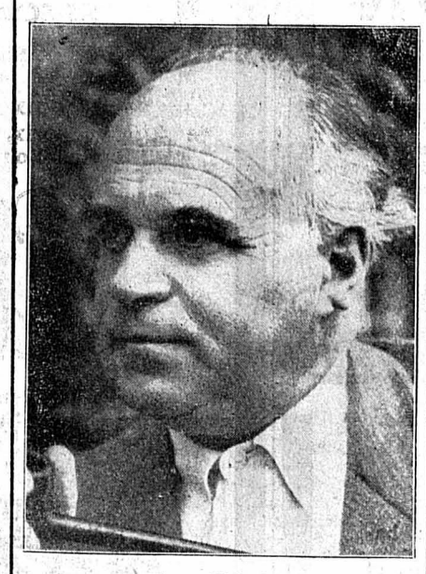

Hans Zbinden

Ayant, avec beaucoup de bienveillance, exprimé le désir de mieux connaître les sections romandes de la Société des écrivains suisses, M. Zbinden sera, cette semaine, l'hôte de l'Association des écrivains neuchâtelois et jurassiens. Il parlera, samedi, en notre ville — en français — de l'intégration européenne, de ses aspects politiques et intellectuels. A cet égard, sa position comporte quelques réserves.

La Société des écrivains neuchâtelois et jurassiens lui souhaite ici la bienvenue et lui dit sa reconnaissance de l'honneur et du plaisir qu'il lui fait.

Dorette BERTHOUD.

A la Société neuchâteloise des sciences naturelles

SPECTROMÉTRIE NUCLÉAIRE PAR SCINTILLATIONS LUMINESCENTES

Dans la séance du 6 novembre, tenue à l'Institut de physique de l'Université sous la présidence de M. Cl. Favarger, M. Jean Rossel a présenté une communication intitulée : « Spectrométrie nucléaire par scintillations luminescentes ».

Une des méthodes les plus directes et efficaces d'étude de la structure et de la dynamique interne des noyaux atomiques consiste à déterminer la nature et l'énergie des particules et radiations électromagnétiques émises par les noyaux dans les phénomènes de radioactivité naturels ou artificiels ou au cours de réactions nucléaires.

L'énergie emportée par le rayonnement émis correspond aux différences entre niveaux énergétiques du noyau et le spectre se compose donc en général de raies distinctes alpha, gamma, et également bêta (électrons de conversion).

Les rayonnements qu'étudie la spectrométrie nucléaire sont nombreux et souvent très complexes. Ils sont non seulement produits directement par le noyau, mais souvent comme effet secondaire dans les couches électroniques de l'atome.

La détermination expérimentale de l'énergie requiert une grandeur physique mesurable qui soit une fonction connue et si possible linéaire de l'énergie. C'est ainsi que la longueur de trajectoire de particules nucléaires ou la courbure de cette trajectoire dans des champs magnétiques ou électriques, le parcours qu'elles ont dans la matière lorsqu'elles y sont freinées, la charge libérée par ionisation, fournissent des possibilités depuis longtemps mises à profit.

Depuis quelques années, on s'est mis à utiliser avec un succès croissant les scintillations lumineuses produites par les radiations étudiées dans certaines substances luminescentes solides ou liquides. Le processus de production des scintillations est le suivant : le rayonnement incident ionise les atomes du réseau cristallin ; les électrons ainsi libérés retombent, après un instant très bref, dans leurs niveaux primitifs en émettant des photons de lumière. L'intensité lumineuse d'une scintillation (nombre total de photons émis) est ainsi une mesure de l'énergie et souvent même lui est proportionnelle.

Les principaux cristaux utilisés actuellement comme « phosphores » sont des substances organiques — anthracène, stilbène, etc. — où la fluorescence est à déclin très rapide de l'ordre de 10^{-8} secondes et des substances inorganiques — NaI activé au thallium et autres iodures d'alcalins, $CaWO_4$, etc. — où les scintillations sont un peu moins rapides de l'ordre de 10^{-7} à 10^{-6} secondes, mais où le rendement lumineux est nettement supérieur à celui des substances organiques.

L'enregistrement de ces éclairs lumineux très brefs et très faibles a été rendu possible grâce à un nouveau type de cellule photo-électrique à multiplication secondaire des électrons et qui permet, sans introduire de « bruit » prohibitif, d'amplifier jusqu'à un million de fois et davantage les impulsions de courant dues aux photo-électrons primaires. Chaque scintillation fournit ainsi à la sortie de cette photo-cellule multiplicatrice des impulsions électriques dont l'amplitude est une mesure de l'énergie des particules nucléaires pénétrant dans le cristal luminescent.

Le principe d'un spectromètre à scintillations s'explique de lui-même : il suffit d'analyser et de répartir les impulsions de tension suivant leur hauteur ; le spectre d'impulsions ainsi obtenu se transpose directement en spectre d'énergie une fois déterminée par étalonnage la hauteur d'impulsion correspondant à une énergie connue. Le dispositif analyseur d'impulsions est en général complètement électronique.

Un spectromètre à scintillations fonctionnant suivant ces principes et entièrement réalisé à l'Institut de physique est présenté. Le système est totalement automatique et fournit directement la courbe du spectre cherché sur un enregistreur à plume et bande de papier. L'enregistrement du spectre d'énergie de la radiation de 145 keV, ainsi que du rayonnement X de 40 keV émis par l'atome radioactif de Ce^{141} est démontré. La largeur de la raie gamma dépend du pouvoir de résolution de l'appareil qui est essentiellement donné par le nombre n de photo-électrons produits par une scintillation. Comme il s'agit d'un effet statistique, la largeur relative est en générale proportionnelle à 1/racine de n. On voit donc la nécessité d'une collection des photons aussi efficace que possible ; le contact optique entre le cristal luminescent et la photocathode, la sensibilité de cette dernière, ainsi que le rendement lumineux du phosphore, sont des facteurs de très grande importance. Par l'étude détaillée des propriétés luminescentes des iodures d'alcalins et en particulier de CsI, des résultats encore jamais atteints — (largeur de 11 % pour la raie de 145 keV) — ont été obtenus à l'Institut de physique où des recherches se poursuivent dans ce domaine.

A TRAVERS LE MONDE

Les Communes votent pour une nouvelle période de cinq ans le service militaire obligatoire

LONDRES, 18 (A.F.P.). — La Chambre des communes a voté mardi, par 288 voix contre 38, une motion du gouvernement reconduisant pour une nouvelle période de cinq ans le service militaire obligatoire en temps de paix.

C'est le cabinet Attlee qui, en 1948, avait pour la première fois dans l'histoire de l'Angleterre, pris cette mesure.

Les trente-huit députés travaillistes qui ont voté contre représentent d'une part des éléments pacifistes et religieux opposés à tout service militaire, et d'autre part, certains parlementaires d'extrême-gauche.

La majorité du groupe travailliste à la chambre s'est abstenue dans ce vote afin de faire ressortir que le parti travailliste reste partisan du service militaire obligatoire en temps de paix, mais qu'il déplore que le gouvernement n'ait pas accepté de soumettre chaque année la loi de conscription au parlement afin d'amener, si besoin est, une revision de la durée actuelle du service militaire qui est de vingt-quatre mois.

Une décision de la Cour de la Haye

Deux petites îles de la Manche attribuées à la Grande-Bretagne

LA HAYE, 18 (A.F.P.). — Le mausointernationale de la Haye a prononcé son jugement au sujet du groupe que forment les îles Minquiers et Ecrehous, situées dans la Manche et qui sont revendiquées soit par la Grande-Bretagne, soit par la France. Le groupe d'îles a finalement été attribué à la Grande-Bretagne. Le jugement a été prononcé à l'unanimité des douze juges.

La Grande-Bretagne et la France avaient soumis, il y a deux ans, le litige à la Cour internationale de la Haye.

Les petites îles, dont les abords sont riches en huîtres, sont situées entre l'île Jersey et la côte française.

Ouverture à Moscou du mausolée Lénine-Staline

MOSCOU, 18 (A.F.P.). — Le mausolée Lénine-Staline a été ouvert mardi matin, à 12 heures locales.

Malgré la neige qui tombait, une longue file de gens attendait de pouvoir pénétrer à l'intérieur du mausolée faiblement éclairé où reposent les dépouilles des deux grands chefs de l'Union sovitique. On remarquait de nombreuses délégations d'ouvriers et des administrations publiques, ainsi qu'une délégation de femmes coréennes portant des gerbes de fleurs.

Signature des nouveaux accords économiques avec l'Allemagne de l'ouest

BERNE, 18. — Les négociations engagées à Berne le 19 octobre 1953 entre la Suisse et la République fédérale d'Allemagne ont abouti à la signature d'un nouvel accord de commerce et de paiement, ainsi que de différents protocoles concernant les transferts financiers.

Le nouvel accord commercial, qui entre en vigueur avec effet au 1er octobre 1953, est valable jusqu'au 30 septembre 1954. Etant donné l'étendue des mesures de libération prises de part et d'autre, les listes de contingents n'embrassent plus qu'un nombre relativement restreint de rubriques tarifaires.

Pour les livraisons de Suisse en Allemagne, les principaux contingents d'importation concernent les fruits et produits tirés des fruits, l'horlogerie, les colorants et les textiles. De son côté, la Suisse continuera de pratiquer envers l'Allemagne une politique libérale en matière d'importation.

Aux anciens accords concernant le service des paiements se substituent un nouvel accord de paiement et un protocole relatif au paiement des prestations de services (assurances, tourisme, droits de licences, frais de régie, rémunération de main-d'œuvre, etc.).

En outre, les deux parties sont convenues de diverses dispositions d'exécution concernant le transfert des paiements, en particulier le service des emprunts dans le cadre de l'accord de Londres sur les dettes extérieures allemandes et concernant le transfert des revenus de capitaux investis dans la République fédérale d'Allemagne.

Si vous avez la DIGESTION ACIDE mâchez deux

COMPRIMÉS 'MILK of MAGNESIA' un produit de PHILLIPS MARQUE DÉPOSÉE

Mâchez après les repas les comprimés de «MILK of MAGNESIA» qui sont un neutralisant des plus efficaces contre brûlures d'estomac, flatulence, excès gastronomiques. Ils sont d'une efficacité rapide et ne prennent pas de place dans votre poche.

Pharmacies et drogueries: Sachets 85 ct., flacons Fr. 1.60 et 3.20.

Pour revendeurs: UNION ROMANDE ET AMMAN S.A., LAUSANNE

St Raphaël quinquina

Profitez de cette offre gratuite

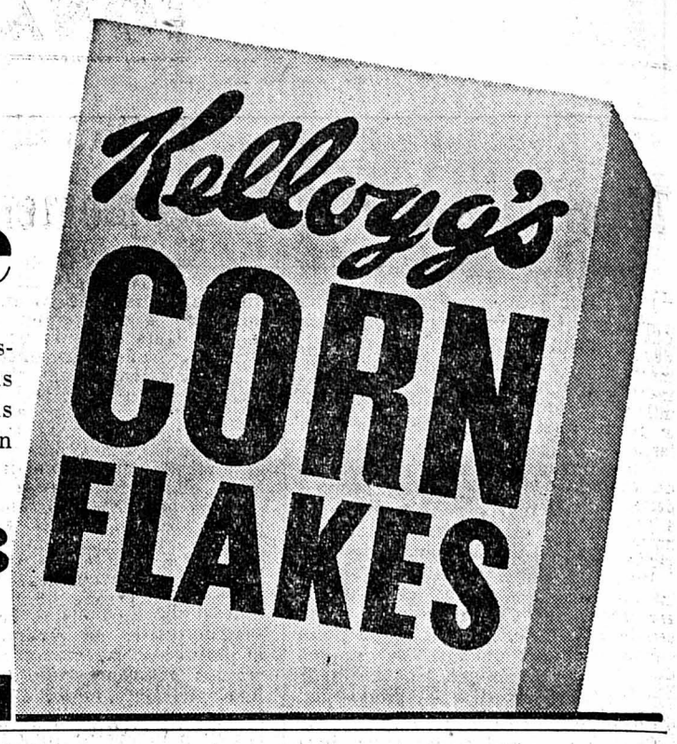

1 Demandez à votre épicier, aujourd'hui encore, un grand paquet de Kellogg's Corn Flakes, au prix de 95 cts.

2 Ecrivez-nous **jusqu'au 23 novembre 1953 au plus tard** (à Kellogg's, Case postale, Fraumünster, Zurich) et dites-nous ce que vous pensez des Corn Flakes. Joignez à votre lettre le dessus du paquet marqué TOP.

3 Vous recevrez en retour, par mandat postal, le montant que vous aurez payé, plus le port de votre lettre. De cette façon vous recevrez un paquet de Kellogg's Corn Flakes entièrement gratuit.

Dernier délai : lundi 23 novembre 1953

AGENTS GÉNÉRAUX : SIBER HEGNER & Cie S.A., TALSTRASSE 14, ZURICH

Cinéma de la Côte - Peseux Tél. 8 19 19

HEIDI

Jeudi 19, vendredi 20 et samedi 21 novembre à 20 h. 15 — Parlé français
Pour enfants : Samedi et dimanche matinées à 15 heures
Sonntag 22 und Montag 23 November 20.15 Uhr : Deutsch Gesprochen

Dès mercredi 25 novembre, à 20 h. 15 (18 ans)

GIBIER DE POTENCE

Cinéma-Royal

SAINT-BLAISE — TÉL. 7 51 66

Du 19 au 22 novembre 1953, à 20 h. 30
Dimanche matinée à 15 heures
Une superproduction en technicolor

La Flibustière des Antilles

avec
Jean PETERS - Louis JOURDAN
Debra PAGET - Herbert MARSHALL
Un grand film de cape et d'épée
Un ouragan d'aventures à travers les 7 mers

Cinéma sonore - Colombier Tél. 6 35 62

Le film dont tout le monde parle !

JEUX INTERDITS

Vendredi 20 et samedi 21 novembre, à 20 h. 15

Françoise ROSAY - Renée FAURE

ON N'AIME QU'UNE FOIS

Dimanche 22 et mercredi 25 novembre à 20 h. 15

RESTAURANT DU LITTORAL

Tél. 5 49 61

Tous les jeudis

TRIPES

Réparations de corsets

Mme Arthur Rognon
Auvernier 30

MARIAGE

Afin d'être moins seule, dame dans la soixantaine, alerte et gaie, désire rencontrer monsieur. Frais partagés. Discrétion absolue. Adresser offres écrites à G. B. 213 case postale 6677, Neuchâtel.

THÉÂTRE DE NEUCHATEL

Lundi 23 et mardi 24 novembre à 20 h. 30

Les productions Georges Herbert présentent

SIX PERSONNAGES EN QUÊTE D'AUTEUR

de Luigi Pirandello

Location : AGENCE STRUBIN, Librairie Reymond
Tél. 5 44 66

Sixième spectacle de l'abonnement

Restaurant Le Jura

Tous les jeudis et samedis

Toutes spécialités de la chasse

Grande et petite salle pour sociétés

W. Monnier-Rudrich
Tél. 5 14 10

JMN JEUNESSES MUSICALES DE NEUCHATEL

Aula de l'université
Mercredi 25 novembre 1953 à 20 heures

Jacqueline Blancard

pianiste

Au programme :
Bach, Scarlatti, Schumann, Fauré, Ravel
Location : « Au Ménestrel »

Auto Ecole

Enseignement théorique et pratique

ANDRÉ MAIRE Parcs 44 Tél. 5 67 70

Lav-bien

Mesdames et messieurs
Confiez votre linge
à laver et sécher à l'air
Vos vêtements et manteaux, etc., sont nettoyés chimiquement à sec

R. ZWAHLEN Seyon 28 Tél. 5 22 62
SERVICE A DOMICILE

Jeudi, vendredi soir dès 20 h. 15
sans augmentation

CROCHET VOCAL

pour amateurs

Joyeuse ambiance, dans le cadre intime du restaurant LA CHAUMIÈRE, et son pianiste-chansonnier Vihain, du cabaret de l'Ascot de Paris

Chaque après-midi dès 15 h. 30
Thé-concert

TOUS LES JEUDIS
Choucroute garnie
BIÈRES DU CARDINAL

Restaurant **STRAUSS**

M. H. JOST Tél. 5 10 83

---

5 50 01 Flückiger-Radio Chavannes 4 ouvert de 13 h. 30 à 18 h. 30

Atelier de terminages

avec production de 800 pièces par semaine, calibres 5" à 10 ½", soignés, point d'att. cherche relations avec fabrique. Livraisons régulières. Références de premier ordre. Offres sous chiffres AS 16409 J aux Annonces Suisses S. A., Bienne.

THÉÂTRE Pour **4** jours seulement

Tél. 5 21 62

UN FILM DE COULEURS,

une succession ininterrompue d'épisodes qui vous tiennent en haleine...

LE DERNIER BASTION

Les héros jouent avec la mort pour le prix de l'honneur et d'un grand amour

Les plus grandes batailles entre Indiens et Blancs animées de combats sauvages

RONALD **REGAN**

RHONDA **FLEMING**

Version originale sous-titrée français-allemand

APOLLO

PROLONGATION

2me SEMAINE

LE FILM ÉMOUVANT QUI PARLE AU CŒUR DES FOULES

Tout le monde en parle! Tout le monde veut le voir!

LES ENFANTS DE PERSONNE

I FIGLI DI NESSUNO

UNE NOUVELLE VICTOIRE DU CINÉMA ITALIEN

avec

Amedeo **NAZZARI** — Françoise **ROSAY** — Folco **LULLI** — Yvonne **SANSON**

Rarement ! un film vous aura pareillement émus

TOUS LES JOURS : MATINÉES A 15 H. – SOIRÉES A 20 H. 30
SAMEDI ET DIMANCHE, 2 MATINÉES A 15 H. ET 17 H. 30

PARLÉ FRANÇAIS ★ Location: tél. 5 21 12

LA VIE NATIONALE

Le Conseil fédéral demande encore 70 millions de crédits supplémentaires

Notre correspondant de Berne nous écrit :

Le Conseil fédéral adresse aux Chambres un message concernant la deuxième série des crédits supplémentaires pour 1953. La somme demandée est tout près des cinquante millions pour les divers départements et de dix-neuf millions et demi pour les P.T.T.

C'est le département des postes et des chemins de fer qui est le plus modeste, avec 161,000 fr., dont la moitié à peu près représente la cotisation de notre pays à l'O.E.C.E pour la propagande touristique commune.

Justice et police dépasse de peu le million. La presque totalité du crédit est prévue pour l'assistance aux Suisses de l'étranger.

Pour le département politique, il faudra un peu moins de trois millions. Environ deux millions représentent les frais de nos délégations en Corée et 970,000 fr. les dépenses engagées par l'Office suisse de compensation pour l'accord financier de Washington.

Le département de l'intérieur demande trois millions, répartis entre de nombreux postes dont le plus important concerne les constructions, avec deux millions.

On saute à plus de 10,5 millions avec le département militaire qui, en particulier, réclame six millions et demi pour la construction de réservoirs à carburants (dépense portée d'ailleurs au programme d'armement).

Le département des finances et des douanes a besoin de 13,8 millions, dont 7,4 millions pour des allocations supplémentaires de renchérissement et trois millions et demi à titre de contribution d'employeur pour l'admission du personnel de l'office suisse de compensation à la caisse fédérale d'assurance. De son côté, l'administration des blés devra verser un million supplémentaire pour la prime de mouture.

Enfin, le département de l'économie publique demande 18,1 millions. Les crédits les plus élevés sont : 1,1 million au titre de garantie contre les risques à l'exportation ; un million pour l'assurance-chômage en raison des prestations plus fortes qu'il a fallu payer dans l'industrie du bâtiment et l'industrie textile ; 7 millions pour les allocations aux militaires pour perte de salaire et de gain, les jours de service ayant été plus nombreux qu'on ne l'avait prévu en établissant le budget ; 3 millions pour l'utilisation des pommes de terre ; 2 millions pour l'encouragement de la vente du bétail ; 2,9 millions pour la lutte contre les épizooties (extension du programme d'élimination des vaches tuberculeuses).

Certaines de ces dépenses résultent de décisions prises par les Chambres au cours des précédentes sessions ; d'autres sont la conséquence de circonstances imprévues. Dans quelques cas, les fonds nécessaires sont déjà disponibles sous forme de provisions. On y puisera une dizaine de millions.

G. P.

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	17 nov.	18 nov.
Banque Nationale	805.— d	805.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	730.— d	730.— d
La Neuchâteloise as. g.	1240.— d	1240.— d
Ap. Gardy, Neuchâtel	206.— d	206.— d
Câbles élec. Cortaillod	8900.— d	8900.— d
Câb. et Tréf. Cossonay	2725.— d	2725.— d
Chaux et cim. Suis. r.	1200.— d	1200.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	1265.—	1250.— d
Ciment Portland	2950.— d	2975.— d
Etablissem. Perrenoud	565.— d	565.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	360.— d	360.— d
Tramways Neuchâtel	530.— d	530.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	105.25	105.25
Etat Neuchât. 3½ 1945	104.50 d	104.50 d
Etat Neuchât. 3½ 1949	104.25 d	104.25 d
Com. Neuch. 3¼ 1947	103.25	103.—
Com. Neuch. 3% 1951	102.50 d	102.50 d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	103.— d	103.— d
Le Locle 3½ 1947	102.— d	102.— d
Câb. Cortail. 4% 1948	103.50 d	103.50 d
Forc. m. Chât. 3¼ 1951	104.25 d	104.40
Elec. Neuchât. 3% 1951	102.50 d	102.50 d
Tram. Neuch. 3½ 1946	103.— d	103.— d
Chocol. Klaus 3¼ 1938	103.— d	103.— d
Paillard S. A. 4% 1948	101.75 d	101.75 d
Suchard Hold. 3¼ 1953	103.— d	103.— d
Tabacs N.-Ser. 3½ 1950	102.— d	102.— d

Taux d'escompte Banque Nationale 1½%

Bulletin de bourse

ZURICH — Cours du

OBLIGATIONS	17 nov.	18 nov.
3¼% Fédéral 1941	101.40 d	101.35
3¼% Fédér. 1946, avril	106.90	106.80 d
3% Fédéral 1949	106.40	106.30 d
3% C.F.F. 1903, dif.	104.75	104.60
3% C.F.F. 1938	104.90	104.90
ACTIONS		
Un. Banques Suisses	1245.—	1245.—
Société Banque Suisse	1099.—	1122.—
Crédit Suisse	1113.—	1135.—
Electro Watt	1245.—	1245.—
Mot.-Col. de Fr. 500.-	833.—	830.—
S.A.E.G., série 1	64½	64.—
Italo-Suisse, priv.	168.—	168.—
Réassurances, Zurich	7850.—	7825.—
Winterthour Accid.	5725.— d	5725.— d
Zurich Accidents	8725.—	8750.—
Aar et Tessin	1250.—	1255.—
Saurer	1048.—	1045.—
Aluminium	2183.—	2165.—
Bally	823.—	823.—
Brown Boveri	1150.—	1145.—
Fischer	1135.—	1129.—
Lonza	925.—	925.— d
Nestlé Alimentana	1587.—	1590.—
Sulzer	1940.—	1935.—
Baltimore	90¾	90¼
Pennsylvania	78½	78½
Italo-Argentina	28.—	28.—
Royal Dutch Cy	390.—	387½
Sodec	36.—	36¾
Standard Oil	306½	306½ d
Du Pont de Nemours	439.—	430.— d ex
General Electric	350.—	346½
General Motors	249.—	249.—
International Nickel	162½	159.— ex
Kennecott	288.—	287.—
Montgomery Ward	240.—	241.— d
National Distillers	76½	76.—
Allumettes B	53.—	52¼
U. States Steel	161½	161.— d
BALE		
ACTIONS		
Ciba	2940.—	2935.—
Schappe	710.— d	710.— d
Sandoz	3030.—	3035.—
Geigy nom.	2810.—	2807.—
Hoffmann - La Roche (bon de jouissance)	6425.—	6420.—
LAUSANNE		
ACTIONS		
B. C. Vaudoise	850.—	850.— d
Crédit Fonc. Vaudois	847.50	847.50
Romande d'Electricité	575.—	575.— d
Câbleries Cossonay	2750.— d	2760.— d
Chaux et Ciments	1250.— d	1250.— d
GENÈVE		
ACTIONS		
Amerosec	122.—	122.—
Aramayo	7¾	7¾
Chartered	31½	31½
Gardy	206.— d	206.—
Physique porteur	355.—	348.—
Sécheron porteur	484.—	484.—
S. K. F.	260.— d	255.—

Billets de banque étrangers

du 18 novembre 1953

	Achat	Vente
France	1.07½	1.11½
U. S. A.	4.28	4.31½
Angleterre	11.15	11.35
Belgique	8.35	8.55
Hollande	110.50	113.—
Italie	0.67	0.69½
Allemagne	98.50	100.75
Autriche	16.15	16.55
Espagne	9.80	10.05
Portugal	14.50	14.90

Marché libre de l'or

Pièces suisses	32.50/35.50
françaises	35.50/38.50
anglaises	38.—/42.—
américaines	8.30/9.30
lingots	4800.—/4950.—

Icha non compris

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque cantonale neuchâteloise

Libération des produits à l'importation en France

Le pourcentage des produits libérés à l'importation en France, pour les pays de l'O.E.C.E., serait porté de 8 à 20 %. La liste en sera publiée incessamment. Parmi les produits qui y figureront, on cite notamment l'amiante, le minerai de fer, la ferraille, l'aluminium, le cuivre, le nickel, les cuirs et peaux brutes, les déchets de laine, l'os, les journaux et publications périodiques, la musique imprimée et manuscrite.

Cela ne semble pas de nature à améliorer sensiblement les échanges franco-suisses, surtout si les clauses financières et économiques des accords continuent à être interprétées de façon restrictive par l'administration française.

Un apatride avait escroqué 260,000 fr. à une veuve zuricoise...

Il a été condamné à trois ans de réclusion

ZURICH, 18. — Un apatride âgé de 55 ans, anciennement marchand de tableaux hongrois, a comparu devant la cour d'assises de Zurich pour avoir escroqué une somme de 264,800 fr. De mai 1950 à février 1953, il avait soutiré ce montant, par trente emprunts successifs, à une veuve, propriétaire d'une entreprise, en lui faisant accroire qu'il pourrait acheter avec cet argent des tableaux bon marché en Allemagne et les revendre en Suisse moyennant de grands bénéfices.

L'accusé, qui depuis vingt ans était connu de la police des étrangers, a été condamné selon les réquisitions du procureur à trois ans de réclusion, 100 fr. d'amende, cinq ans de privation des droits civiques et dix ans d'expulsion.

La commission financière du Conseil national recommande la diminution des subventions

BERNE, 18. — La commission financière du Conseil national s'est réunie à Berne les 9, 16 et 17 novembre, sous la présidence de son président, M. Perréard, de Genève, pour discuter le budget de la Confédération de 1954. Après avoir entendu un exposé du conseiller fédéral Weber, la commission a décidé d'entrer en matière, à l'unanimité.

Lors de l'examen de détail, la commission recommande les amendements suivants au Conseil national :

Budget financier : diminution de recettes de 1,8 million, découlant de la nouvelle convention avec l'Allemagne au sujet des visas de passeports ; excédent de recettes de 2 millions découlant de l'augmentation envisagée d'importations de beurre en 1954 ; diminution de dépenses de 59,000 fr. par suite de la suppression par le Conseil fédéral de la subvention pour les recherches linguistiques, tout au moins son ajournement jusqu'à ce que soit examiné le projet spécial du Conseil fédéral ; accroissement de dépenses de 10,000 fr., somme qui correspond à la nouvelle subvention du Conseil fédéral à l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses.

En ce qui concerne les comptes des variations de la fortune, la commission a décidé de considérer comme recette l'agio résultant de la conversion de l'emprunt de 1942, de 3,5 millions de francs.

La commission a principalement porté son attention sur la question de la diminution des subventions fédérales aux associations économiques. Elle recommande une réduction d'un tiers des subventions pour 1954 et se réserve de réexaminer le problème à l'avenir.

RADIO

Jeudi

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., Radio-Lausanne vous dit bonjour et culture physique. 7.15, inform. 7.20, concert matinal. 11 h., de Beromunster : émission commune. 12.15, le quart d'heure du sportif. 12.35, disques. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.55, disque. 13 h. Ecoute ! Ecoute ! 13.05, du film à l'opéra. 13.30, pour le 125me anniversaire de la mort de Franz Schubert : Symphonie inachevée No 8 en si mineur. 16.29, signal horaire. 16.30, thé dansant. 17 h., vos refrains favoris. 17.30, violoncelle et piano. 17.50, danses enfantines, de German. 18 h., le plat du jour. 18.10, le Polichinelle et l'Enfant, de Richard Arnell. 18.30, portraits sans visages. 18.40, disques. 18.55, le micro dans la vie. 19.13, l'heure exacte. 19.14, le programme de la soirée. 19.15, inform. 19.25, le miroir du temps. 19.40, la chaine du bonheur. 20 h., le feuilleton : Joli tambour. 20.30, avec plaisir, émission de jeux et variétés. 21.30, concert par l'Orchestre de chambre de Lausanne, direction Victor Desarzens, avec Maria-Teresa Franchini, pianiste. Au programme : Bach, Mozart et Weber. 22.30, inform. 22.35, concours hippique international de Genève.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 6.15 et 7 h., inform. 7 h., musique de Chabrier. 10.15, disques. 10.20, émission radioscolaire : Anstand bei Tisch. 10.50, disques. 11 h., musique baroque. 11.30, images jurassiennes. 11.40, musique légère récréative. 12.15, L. Maravilla, virtuose de la guitare. 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, l'orchestre récréatif bâlois. 13.15, disques nouveaux. 14 h., pour Madame. 16.30, E. Brunner vous invite à danser. 17 h., lettres écrites aussi pour nous. 17.15, sérénade en fa majeur No 2, de R. Volkmann. 17.30, Was ist Chorgesang ? 18 h., chant du compositeur d'opéras Eug. d'Albert. 18.25, la littérature suisse en Angleterre. 18.50, concert récréatif. 19.26, communiqués. 19.30, inform. 20 h., une œuvre de Coates. 20.10, Mr Gillie, pièce de James Bridie. 21.30, concert par le Radio-Orchestre. 22.15, inform. 22.20, danses avec d'anciens enregistrements.

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Un assassinat dans l'express Vienne - Ostende

Une femme a été précipitée sur le ballast par un inconnu

WUERZBOURG, 18 (A.F.P.). — Précipitée mardi de l'express Vienne - Ostende par un inconnu, Mme Simone de Ridder est décédée hier matin à 4 heures. Elle souffrait d'une fracture du crâne, de nombreuses fractures aux bras et de lésions internes.

La police de Kitzingen a acquis la conviction que Mme de Ridder a été la victime d'une agression et qu'il ne s'agit nullement d'une tentative de suicide ou d'un accident. M. Louis de Ridder, mari de la victime, a précisé à la police qu'au moment de monter dans le train, Mme de Ridder portait un sac en bandoulière qui contenait entre 350 et 400 marks. Or, la police n'a retrouvé ni le sac ni l'argent dans le compartiment occupé par Mme de Ridder.

Le chef de gare de Kitzingen a précisé devant les enquêteurs qu'au moment du passage du train en gare de Kitzingen, il avait vu une femme suspendue à l'extérieur du train, au rebord de la fenêtre d'un compartiment, et un homme qui semblait s'efforcer de lui faire lâcher prise. Le témoin avait immédiatement alerté le prochain poste d'aiguillage afin de faire stopper l'express Vienne - Ostende.

Entre temps, dans le train même, des voyageurs avaient entendu les appels au secours et avaient alerté le chef de train. Celui-ci aperçut alors un homme sur le marchepied d'un vagon. Croyant à une tentative de suicide, il tira immédiatement sur la sonnette d'alarme. Au moment où le convoi s'immobilisa, l'inconnu sauta sur le ballast et disparut.

Mouvement d'agitation dans les centres industriels italiens

ROME, 18 (A.F.P.). — Le mouvement d'agitation en signe de protestation contre les licenciements massifs en cours dans les principales industries italiennes s'étend dans plusieurs centres de l'Italie.

Les syndicats des différentes tendances politiques ont décrété une grève de vingt-quatre heures, jeudi, à Florence, à laquelle adhéreront les travailleurs des services publics (gaz, électricité, téléphone, transports en commun, etc.), tandis que les magasins observeront une heure de fermeture en signe de solidarité avec les travailleurs licenciés.

D'autres grèves ont été décidées pour jeudi, pour les mêmes raisons, à Sesto-San-Giovanni, près de Milan, pour vendredi dans tous les établissements métallurgiques de Bologne.

Enfin, les syndicats des fonctionnaires et employés des ministères de la défense, de l'agriculture, du travail et des travaux publics ont décrété une grève de vingt-quatre heures, pour le 23 novembre, en vue d'appuyer leurs requêtes de relèvement des traitements. Le mouvement s'étend également au personnel des bureaux périphériques de ces départements.

Le ministère public a requis la peine de mort contre les assassins du petit Greenlease

KANSAS-CITY, 18 (A.F.P.). — Le ministère public a requis hier la peine de mort contre Carl Hall et la femme Bonnie Heady, assassins du petit Bobby Greenlease.

Après l'audition des derniers témoins à charge, l'avocat général a demandé que les deux meurtriers soient envoyés à la chambre à gaz.

En attendant le verdict, l'affaire a rebondi à la suite des aveux de Carl Hall qui a reconnu qu'il avait avec lui la quasi-totalité de la rançon de 600,000 dollars demandée à M. Greenlease.

Rebondissement de l'affaire de Lurs

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le vieux fermier, en effet, avait fait pour la première fois des aveux complets à l'agent qui le surveillait, puis au commissaire de police de Digne, que l'on peut d'autant moins soupçonner d'avoir exercé contre l'inculpé une pression quelconque qu'il n'était en rien chargé de l'enquête.

En tout état de cause, le magistrat instructeur, interrogé, a déclaré que Gaston Dominici n'était nullement revenu sur ses aveux. Il reste à attendre les prochains interrogatoires sur le fond, que le fermier subira en présence de ses avocats.

Au procès de Téhéran

« Mossadegh n'a fait qu'assouvir ses vengeances »

déclare le procureur général en terminant son réquisitoire

TÉHÉRAN, 19 (A.F.P.). — Le procureur a terminé mercredi après-midi son réquisitoire contre Mossadegh et a commencé à requérir contre le général Riahi.

Résumant toutes les accusations qu'il avait portées depuis trois jours contre l'ancien président du conseil, le procureur a souligné que celui-ci avait voulu détruire le régime constitutionnel du pays en voulant détruire la monarchie et l'armée.

« Mossadegh s'est comparé à Pétain, a dit le procureur. Mais Pétain était le glorieux défenseur de Verdun. Et si Pétain capitula devant l'ennemi, c'était pour sauver son pays de la destruction. Tandis que Mossadegh n'accomplit jamais d'autres faits d'armes que de tenir des meetings et déboulonner les statues du shah, notre Louis XIV. Il ne fit jamais rien de positif dans sa vie. Il s'est attaqué à l'armée qu'il a voulu détruire, et il a assouvi ses vengeances. Tels furent les hauts faits d'armes de notre « maréchal Mossadegh ».

Passant au cas du général Riahi, le procureur lui a reproché de s'être étroitement associé, et en pleine connaissance de cause, à la politique de Mossadegh. Il lui a fait notamment grief d'avoir laissé carte blanche au parti Toudeh, d'avoir donné l'ordre, après la journée du 16 août, de supprimer toute allusion au shah dans les cérémonies militaires, d'avoir fait tirer sur les patriotes et laissé couler inutilement le sang le 19 août, alors qu'il savait la situation désespérée.

Un drame de famille à Paris

Un industriel espagnol tue sa femme et sa belle-mère

puis il se fait justice

PARIS, 18 (A.F.P.). — Un industriel espagnol, M. Ricardo Jossua, directeur d'une usine de textiles de la région de Barcelone et de passage à Paris, a tué mardi sa femme et sa belle-mère à coups de revolver et s'est donné ensuite la mort.

Le crime, qui n'a été découvert que mercredi matin, a été commis dans le luxueux appartement que l'industriel avait loué dans un hôtel parisien. Les deux femmes ont été tuées pendant leur sommeil et le meurtrier, qui possédait deux pistolets de 7,5 mm., s'est ensuite fait justice dans la salle de bains de l'appartement, en se tirant une balle dans la tête. Personne, parmi les occupants de l'hôtel, n'a entendu les coups de feu, les pièces occupées par les protagonistes du drame se trouvant dans une aile déserte de l'établissement.

Avant de prendre sa décision criminelle, M. Jossua avait écrit plusieurs lettres, dans lesquelles il donnait les raisons de cette tuerie. Dans ces lettres, qui trahissent un grave déséquilibre mental, l'industriel espagnol déclarait notamment :

« Je crois à l'inutilité de notre présence dans ce monde dépourvu de beauté. Je suis conscient de notre inutile destin. »

M. Jossua était très connu en Suisse et en Italie, où il effectuait de fréquents séjours.

Vision hallucinante au fort Foch

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le feu fait toujours rage dans les sous-sols du fort et menace de s'étendre aux chambres fortes où se trouvent encore plusieurs tonnes d'explosifs. Si elles étaient atteintes, la partie droite du fort, miraculeusement épargnée, pourrait également sauter. On envisage l'évacuation des munitions qui restent à proximité du foyer.

Il suffirait de peu de chose...

STRASBOURG, 18 (A.F.P.). — Les travaux de sécurité entrepris dans la matinée au fort Foch pour tenter d'écarter le danger de nouvelles explosions ont dû être suspendus du fait des risques encourus par le personnel.

On entend encore en effet des détonations sourdes provenant des couches profondes du fort, et par les orifices béants des fenêtres, on voit des caisses d'obus amorcés. Il suffirait évidemment de peu de chose pour provoquer une nouvelle catastrophe.

Au cours de la matinée, il avait été question d'évacuer les munitions des casemates non encore touchées ou, à défaut, de les noyer. Ces projets ont dû être également abandonnés et, en attendant de nouvelles décisions des experts, toutes les mesures de sécurité restent maintenues.

Démissions dans le cabinet de Tchang Kaï Chek

TAIPEH, 18 (A.F.P.) — M. Wang Chi Chieh, secrétaire général de la présidence de la Chine nationaliste, a remis dans la matinée sa démission, qui a été acceptée.

Un peu plus tard étaient annoncées les démissions de MM. George Yeh, ministre des affaires étrangères, et Ok Yui, gouverneur de Formose.

Les observateurs font remarquer que cette crise sans précédent dans le gouvernement nationaliste chinois fait suite à la visite de M. Richard Nixon, vice-président des Etats-Unis, et aux déclarations du secrétaire d'Etat John Foster Dulles.

Les accusations portées contre le secrétaire général

TAIPEH, 18 (A.F.P.) — La démission de M. Wang Chi Chieh, secrétaire général de la présidence, a été exigée par le président Tchang Kaï Chek, apprend-on dans la soirée.

Le président a accusé son ancien collaborateur d'avoir « négligé les devoirs de sa tâche ». Il a fait savoir au cabinet qu'il n'occupait plus son poste et a demandé qu'une autre fonction lui soit confiée.

Le cas de M. Yeh, ministre des affaires étrangères, est sans rapport avec celui de M. Wang Chi Chieh. M. Yeh a lui-même donné sa démission, à la suite de vifs reproches qui lui étaient adressés par le président Tchang Kaï Chek.

Le général de Gaulle va publier ses « Mémoires »

PARIS, 18 (A.F.P.). — On apprend, dans l'entourage du général de Gaulle, que ce dernier aurait l'intention de publier la première partie de ses « Mémoires » au cours du premier semestre 1954. De nombreux passages répondraient aux « Mémoires » publiés par sir Winston Churchill.

AUTOUR DU MONDE en quelques lignes

A l'O.N.U., la commission politique a adopté par 54 voix contre 5 abstentions (groupe soviétique), la résolution occidentale sur le désarmement qui déclare notamment que l'agression constitue un crime contre l'humanité et qui prie la commission du désarmement de poursuivre ses efforts.

Les Occidentaux proposent au Conseil de sécurité d'infliger un blâme sévère à Israël au sujet de l'attaque d'un village jordanien.

En ITALIE, le débat sur la question de Trieste a repris hier à la Chambre des députés.

En ALLEMAGNE OCCIDENTALE, M. Beyen, ministre des affaires étrangères de Hollande, et le chancelier Adenauer ont décidé de recommander aux autres partenaires de la Communauté européenne de défense de procéder sans tarder à la ratification du traité s'y rapportant.

Une motion de mécontentement contre M. Conant, haut-commissaire américain, a été déposée par les trois partis de la Chambre de Berlin-Ouest sur le bureau de l'assemblée. Elle a été provoquée par l'autorisation donnée par le haut-commissaire, à une maison américaine, de faire reparaître le journal « B-Z ».

En BELGIQUE, le trafic dans le port d'Anvers a été entièrement paralysé hier par le brouillard. Le trafic aérien a également été suspendu à Bruxelles.

A PANMUNJOM, les Sino-Coréens ont abandonné hier leur demande concernant une conférence politique de la Table ronde, en raison de l'opposition des Nations Unies. Ils auraient accepté que les neutres participant à la conférence politique coréenne — selon leur désir — ne soient pas admis à voter.

En FRANCE, quarante-deux députés socialistes ont adressé leur démission au mouvement socialiste pour les Etats-Unis d'Europe, que préside M. Spaak, voulant ainsi manifester leur refus du principe de la Communauté européenne de défense.

Le projet de loi portant réforme fiscale a été déposé hier sur le bureau de l'Assemblée nationale.

Au Palais-Bourbon, le débat sur la politique étrangère s'est poursuivi en séance de nuit.

En ISLANDE, le chalutier « Edda » a coulé au large de la côte occidentale. Neuf des dix-sept hommes d'équipage se sont noyés.

En AUTRICHE, les troupes françaises d'occupation évacueront ces jours la région du Vorarlberg.

En ANGLETERRE, les Communes ont approuvé mercredi soir en deuxième lecture, par 306 voix contre 277, un projet de loi mettant fin au monopole pour l'achat et la vente de coton brut en Grande-Bretagne.

Aux ÉTATS-UNIS, le président Eisenhower a signé mercredi une liste énumérant 50.000 produits dont l'exportation vers les pays communistes est interdite. Cette liste remplace celle établie en 1948.

Un repli diplomatique du Kremlin ?

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Victoire diplomatique des occidentaux

M. Dulles croit que l'exemple des progrès et des conquêtes réalisés au sein du monde libre aura pour effet d'anéantir le pouvoir des Soviets sur les peuples soumis par eux à l'esclavage. Il a parlé d'une victoire diplomatique indubitable des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France dans leur échange de notes avec l'U.R.S.S. Les chefs soviétiques sont sérieusement préoccupés par le bas moral des ouvriers en esclavage en Europe orientale. Les événements du mois de juin dernier en Allemagne orientale et à Berlin-Est ont montré clairement que l'exploitation des ouvriers avait atteint, dans cette partie du monde, la limite extrême. Le fait que les chefs soviétiques refusent maintenant d'examiner les problèmes européens n'est pas un signe de force, mais bien de crainte.

Si nous pouvons, par notre exemple, mettre en lumière les énormes avantages d'une société libre, le communisme soviétique aura perdu sa force. Il aura du même coup perdu son pouvoir sur les peuples asservis. Le flux du despotisme se retirera au cours de la seconde moitié de ce siècle, comme il se retira déjà dans la première moitié du siècle précédent.

Deux Européens massacrés par les Mau-Mau au Kenya

NAIROBI, 18 (A.F.P.). — Deux Européens ont été littéralement taillés en pièces par les Mau-Mau, mercredi matin, à Thika, à une cinquantaine de kilomètres au nord de Nairobi.

Mardi soir, les terroristes Mau-Mau ont tué un officier de police européen et ont blessé un sergent du corps du génie « Royal Engineers », au cours de l'attaque qu'ils ont lancée contre une petite patrouille dans le district de Nyeri.

Huit exécutions capitales

NAIROBI, 18 (Reuter). — Huit Kikuyu ont été exécutés mercredi à Nairobi dont six pour détention illégale d'armes. Un autre Kikuyu s'était engagé par serment à commettre des meurtres et le huitième en avait déjà commis un.

Décès du roi des gitans

BADAJOZ, 18 (A.F.P.). — Le roi des gitans d'Estramadure et d'Andalousie, Celedonio Vazquez Silva, vient de mourir à l'âge de 63 ans, dans la province de Badajoz.

Dès l'annonce du décès, de toutes les régions de la péninsule, des gitans se sont mis en route pour venir assister aux funérailles du « souverain » dont le corps sera déposé dans un panthéon de marbre.

CARNET DU JOUR

Salle des conférences : 20 h. 15, 2me concert d'abonnement.

Cabaret du Coup de Joran : 20 h. 15.

CINÉMAS

Rex : 20 h. 30, La corde de sable.
Studio : 15 h. et 20 h. 30, Les vacances de M. Hulot.
Apollo : 15 h. et 20 h. 30, Les enfants de personne.
Palace : 15 h. et 20 h. 30, La voyageuse inattendue.
Théâtre : 20 h. 30, Le dernier bastion.

AVIS TARDIFS

Salle de la Bonne Nouvelle
Promenade-Noire 1
Jeudi 19 et vendredi 20 novembre à 20 heures
Réunions par M. Gaston Racine, Nice

Ce soir à 20 h. 15 à l'Aula de l'Université
TABOU
film de Murnau et Flaherty (1931)
Séance du ciné-club universitaire

F.C. XAMAX
Assemblée générale extraordinaire
Ce soir à 20 h. 30
Hôtel du Soleil

CE SOIR, à 20 h. 15
A LA GRANDE SALLE DES CONFÉRENCES
2me concert d'abonnement
ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE
Direction : Ernest Ansermet
Soliste : Johanna Martzy, violoniste
Location à l'agence H. STRUBIN (Librairie Reymond)
Répétition générale à 15 h. 30
Entrée : Fr. 4.50 - Etudiants : Fr. 2.25
Gratuite pour les membres de la Société de musique

Ce soir dès 20 h. au Cercle libéral
GRAND LOTO
du SKI-CLUB NEUCHATEL
Superbes quines — 1er tour gratuit

Aujourd'hui à l'hôtel City, de 14-21 h., inscription pour les cours de langues, psychologie et comptabilité de l'Institut Progress.

COUP DE JORAN CE SOIR 20 h. 15
Prochaines séances : samedi et jeudi

Critiques travaillistes à l'égard des conseillers de la reine Elisabeth

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

On avait espéré, en Grande-Bretagne, qu'avec l'accession au trône de la jeune reine, un rapprochement se produirait entre la Couronne et le peuple, et que le duc d'Edimbourg appuierait la reine dans ses efforts en ce sens. Mais chaque fois que le duc paraît vouloir ouvrir une fenêtre, on a l'impression que les milieux de la la Cour se hâtent de la fermer par crainte que de l'air frais ne puisse pénétrer dans le palais et balayer des conventions désuètes.

Les conseillers de la reine mis en cause

Tout cela ne signifie pas pourtant que la dignité de la Couronne doive être sacrifiée à l'esprit d'économie. Mais il est inutile, estime M. Greenwood, que des centaines de policiers soient mobilisés chaque fois que la reine va voir un film ou se rend à la gare. Il est inutile que les pièces de théâtre soient spécialement censurées après avoir été jouées librement devant le peuple. Il est inutile, lors des courses de chevaux, de construire une loge royale spéciale, de même qu'il est inutile que la reine perde son temps lors des présentations de jeunes filles de grandes maisons qui se comptent par plusieurs centaines chaque année.

Tout cela ne dépend pas tant de la reine et de son mari que des conseillers de la reine. Ce sont eux qui font la reine prisonnière du palais et l'obligent à mener une existence artificielle. Un grand nombre des règles de la Cour sont tout à fait désuètes, par exemple celle qui veut que si la princesse Margaret désire se marier, elle doit en demander l'autorisation à sa sœur. Tout aussi ridicule est le fait que l'on a signifié au propriétaire d'une auberge, nommée l'« auberge du prince Charles », que la reine n'aimait pas que des auberges portassent les noms de membres de la famille royale. Très vraisemblablement, la reine a tout ignoré de cette intervention faite en son nom.

Pas d'extravagance

Il est illogique, poursuit M. Greenwood, qu'un pays qui bénéficie de la bienfaisance danoise — des enfants tuberculeux britanniques sont envoyés au Danemark — dépense en même temps des dizaines de milliers de livres pour équiper plus luxueusement encore le vapeur de luxe « Gothic », à bord duquel la reine et le duc monteront prochainement pour faire le tour de l'Empire. Il y a quatre ans, on a dépensé 55,000 livres sterling pour faire de Clarence House la résidence de celle qui était alors la princesse Elisabeth et de son mari ; or, on vient de dépenser de nouveau 8000 livres pour aménager Clarence House comme résidence pour la reine mère. « Sous le drapeau britannique vivent des millions de gens qui ont faim. Il doit y avoir de l'éclat, de la dignité, mais non pas de l'extravagance. Nous voulons que la reine soit près du peuple et sommes persuadés qu'elle aussi le désire. Il est temps qu'un certain nombre de ses conseillers soient mis à la retraite. »

ROTONDE BAR
Dès le 17 novembre
KARYN ORLENDSEN La danseuse danoise
MADY VIOLA contorsionniste
PYTHA La danseuse hollandaise

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

Un facteur arrêté

Il s'emparait de billets de banque contenus dans des lettres

La police de sûreté a procédé lundi à l'arrestation d'un facteur, M. P. C., âgé de 40 ans, qui, depuis un certain temps, s'emparait de valeurs (des billets de banque en particulier) contenues dans des lettres. Le voleur a reconnu les faits.

L'enquête s'efforcera d'établir le montant des malversations.

VIGNOBLE

BOUDRY

Tribunal de police

(c) L'audience hebdomadaire du tribunal de police du district de Boudry a eu lieu mercredi matin, sous la présidence de M. Roger Calame.

A. F. est condamné à payer 20 fr. d'amende et 5 fr. de frais pour lésions corporelles par négligence.

E. H., jeune homme de Fleurier, a trouvé, au début de septembre, à la plage de Colombier, un porte-monnaie qu'il n'a pas voulu remettre à la gardienne de la plage et qu'il n'a pas déposé non plus à la police. Quand, le dimanche suivant, on lui a réclamé sa trouvaille, H. a rendu le porte-monnaie, mais vide, car il avait déjà disposé de son contenu. H. ayant dit à ses amis que lui-même avait perdu deux fois un porte-monnaie sans que personne ne l'eût porté à la police et que, par conséquent, il n'avait nullement l'intention de rendre ce qu'il avait eu la chance de trouver, le délit d'appropriation d'un objet trouvé est établi. E. H. est condamné à trois jours d'emprisonnement sans sursis, vu qu'il a déjà été condamné, et il payera 5 fr. de frais.

Au cours d'une course organisée par le Vélo-Club de Colombier, dimanche 18 octobre, un spectateur gênait les coureurs à leur passage à Cortaillod, sa curiosité l'ayant fait se hasarder sur la chaussée. A. C., président du Vélo-Club, intervint et poussa le spectateur, aidé ensuite par un autre organisateur de la course. Il y eut dispute et le gendarme de Cortaillod dressa un rapport. Le spectateur imprudent et l'organisateur trop zélé, desquels on comprend l'énervement puisque tous deux avaient un fils parmi les coureurs, ont payé leur amende ; par contre, A. C. a jugé qu'à titre de président de la société qui organisait la course, il avait eu le devoir d'intervenir et qu'il n'était pas responsable du scandale qui a suivi. Telle n'est pas l'opinion du juge qui maintient l'amende de 20 fr. requise par le procureur, amende à laquelle viennent s'ajouter 10 fr. 80 de frais.

A. W. est condamné par défaut, pour voies de fait, à 30 fr. d'amende, plus 10 francs de frais.

CORTAILLOD

Résultat de la vente de paroisse

(c) La vente de paroisse, consacrée à la maison de paroisse récemment acquise, a rapporté en chiffre rond la belle somme de 5900 fr.

CORMONDRECHE

Noces d'or

(c) M. et Mme Albert Niklaus ont célébré dimanche le cinquantième anniversaire de leur mariage chez un de leurs enfants, entourés de leur belle famille.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 18 novembre. Température : Moyenne : 4,5 ; min. : 2,8; max.: 6,4. Baromètre: Moyenne: 729,6. Vent dominant : force : calme. Etat du ciel : couvert, brouillard élevé.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

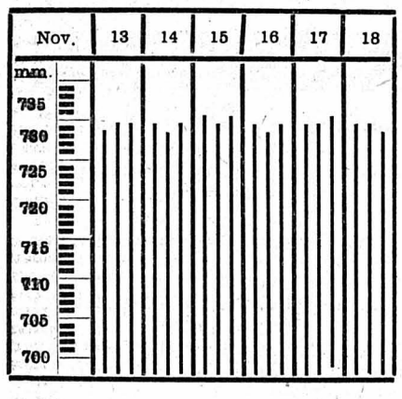

Niveau du lac, du 16 novembre : 429,07
Niveau du lac, 18 nov., à 7 h. 30 : 429.05

Prévisions du temps. — Nord des Alpes et Grisons: En plaine, couvert par brouillard ou brouillard élevé, se dissipant partiellement vers midi (limite supérieure environ 800 m.). Autrement, beau temps à l'exception de quelques passages nuageux ; doux sur les hauteurs.

Naissances

Monsieur et Madame ROSSELLI - DE MONTMOLLIN ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Giovanna

18 novembre 1953

Milan Via Massena 19

Monsieur et Madame René AUBÉE-DUBEY ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit

Jean - Daniel

le 16 novembre 1953

Clinique du Crêt Lucens

Le pasteur et Madame J.-M. LAMBERT - de MONTMOLLIN ont la joie d'annoncer la naissance de

Philippe

18 novembre 1953

5, rue Goudimel Besançon (Doubs)

RÉGIONS DES LACS

BIENNE

Un convoi routier tombe dans la Suze

(c) Mercredi matin, peu après 7 heures, un convoi routier, composé d'un tracteur et d'une lourde remorque, suivait, en venant de la gare aux marchandises, le quai du Haut, côté nord. Tout à coup, à la hauteur du parc de la ville, le chauffeur donna, pour des raisons que l'on ignore encore, (mais probablement à la suite d'un malaise), un violent coup de volant à droite. Tracteur et remorque franchirent la haie bordant la Suze, dévalèrent le talus haut de deux mètres et tombèrent dans le canal.

Le chauffeur, blessé derrière la tête et à une épaule, a été transporté à l'hôpital par l'ambulance municipale.

La section de piquet des sapeurs-pompiers se rendit immédiatement sur les lieux. Au moyen de câbles, elle réussit d'abord à repêcher la remorque. Celle-ci était chargée d'une grande chaudière et de radiateurs de fonte. La récupération du tracteur — qui pesait quatre tonnes — fut plus difficile et exigea des heures de laborieuses manœuvres.

VAL-DE-RUZ

SAULES

Collision entre deux voitures

(c) Hier matin, à proximité de la scierie de Beyrel, une collision s'est produite dans les circonstances suivantes : l'automobile de M. P. S., de Saules, dont le conducteur s'apprêtait à s'arrêter sur le bord de la chaussée, fut tamponnée par la voiture de M. R. L., de Dombresson. Un violent coup de frein ne put immobiliser la voiture tamponnée, mais la déporta vers le côté est de la route. Elle évita de justesse la chute au bas du talus bordant le Seyon.

M. P. S. fut légèrement blessé au visage. Les deux voitures ont subi d'importants dégâts. La mauvaise visibilité due au brouillard et l'état de la route rendue glissante pour le même motif, expliquent en partie ce carambolage.

VAL-DE-TRAVERS

Routes glissantes

(c) La nuit de mercredi ayant été particulièrement froide, une légère couche de verglas recouvrait hier matin les routes et rendait la circulation difficile.

Condamné pour ivresse et scandale

(c) Faisant application de la procédure de flagrant délit, le tribunal a condamné à six jours de prison le nommé P. L., de Fleurier, qui a été arrêté samedi dernier et qui purge sa peine dans les prisons de Môtiers.

COUVET

A propos de l'immeuble Fraissard

(c) Dans sa dernière séance, le Conseil général avait pris connaissance d'une lettre de la Caisse de crédit mutuel Raiffeisen, qui proposait une entrevue afin de pouvoir exposer son point de vue dans la question de l'immeuble Fraissard.

Le bureau du Conseil général, qui avait été désigné comme délégation, vient de présenter son rapport ; il a eu une entrevue avec les représentants de la Caisse Raiffeisen, puis avec le Conseil communal. Il a pu se rendre compte qu'aucun arrangement n'était possible avec la Caisse Raiffeisen, qui désire se rendre acquéreur de toute la propriété faisant l'objet de l'acte de vente passé entre la commune de Couvet et M. Fraissard, et dont le désir serait de pouvoir purement et simplement se substituer à la commune dans cette transaction.

Le bureau du Conseil général estime au contraire que la commune doit défendre ses droits et rester propriétaire des immeubles acquis ; il propose au Conseil général d'accorder au Conseil communal tous pouvoirs pour suivre l'action en justice qui est intentée à la commune par la Caisse de crédit mutuel de Couvet (système Raiffeisen).

TRAVERS

Causerie et films

(c) Mardi soir, dans la grande salle du château, une quarantaine de femmes ont vivement apprécié la causerie de M. Hans Maeggli, de la Côte-aux-Fées, sur un voyage en Suisse et en Camargue.

Le public apprécia vivement des films d'une grande beauté réalisés par le conférencier lui-même.

LA COTE-AUX-FEES

Chronique scolaire

Budget scolaire. — Adopté dernièrement par la commission scolaire, il se présente comme suit : recettes, 18,792 fr. ; dépenses, 56,427 fr. 50, laissant ainsi à la charge de la commune une somme de 37,635 fr. 50 ct. Le maintien de la 4me classe a dû être envisagé, car 16 nouveaux élèves sont annoncés pour commencer les classes en avril 1954.

Soins dentaires aux enfants. — Plusieurs parents ont déjà fait soigner les dents de leurs enfants depuis qu'ils ont reçu les instructions. Les élèves de 1re et de 2me année ont bénéficié de la subvention. C'est un précieux encouragement et les autorités scolaires espèrent que cette mesure pourra s'étendre à d'autres classes.

Fin d'un remplacement. — Samedi dernier, les élèves du degré supérieur ont pris congé avec regret de M. Roger Huguenin, qui a remplacé M. Paul Addor, titulaire, pendant son service militaire.

Divers. — Un cours de cuisine post-scolaire sera donné prochainement par Mlle Gaby Fluckiger, maîtresse ménagère. Les vacances de Noël sont fixées du 24 décembre au 4 janvier 1954. Les soupes scolaires, retardées ensuite du beau temps, sont prêtes à fonctionner dès l'apparition de la neige. A ce moment-là, l'horaire sera légèrement modifié.

JURA BERNOIS

PORRENTRUY

Une grange et une écurie détruites par le feu

Le feu a complètement détruit, lundi soir, la grange et l'écurie de la ferme appartenant à la famille Coriet-Monnerat.

La partie habitée par la famille a pu être préservée.

La cause du sinistre est inconnue.

LA CHAUX-DES-BREULEUX

Un train de marchandises déraille

Un train de marchandises composé d'une automotrice et d'un truc transportant un vagon de marchandises des C.F.F. a déraillé à proximité de la station de la Chaux-des-Breuleux, située sur la ligne le Noirmont-Tavannes. Le vagon, en se renversant, à heurté un poteau soutenant la ligne aérienne qui a été brisé. Le trafic, qui avait été interrompu, a été rétabli quelques heures après l'accident qui n'a occasionné que des dégâts matériels.

EN PAYS FRIBOURGEOIS

Les travaux du Grand Conseil

Le Grand Conseil a élu mercredi matin M. Maxime Quartenoud comme président du Conseil d'Etat pour 1954.

M. Jean Marmier a été élu à l'unanimité président du Tribunal cantonal.

Le Grand Conseil a porté le traitement de base des conseillers d'Etat à 20,000 fr., celui du chancelier à 16,000 fr. et ceux des juges cantonaux à 18,000 fr. A ces chiffres s'ajoutent les indemnités sociales et de déplacement. Les jetons de présence pour mandats de députés aux Chambres fédérales ou dans les conseils d'administration de l'Etat, sont versés à une caisse commune et répartis entre les membres du gouvernement.

Le Grand Conseil a adopté le rapport du Tribunal cantonal et différents budgets de l'Etat.

Un crédit de dix millions pour les routes

Le Grand Conseil a voté un crédit de dix millions en faveur de la continuation du programme routier. Un million va à des arrérages et à des dépenses diverses et le reste est divisé en trois tranches de trois millions affectés aux trois prochaines années. Le gouvernement avait demandé un crédit de huit millions, mais la commission d'économie publique a estimé nécessaire d'accélérer les travaux et a demandé deux millions de plus.

JURA VAUDOIS

SAINTE-CROIX

Une visite de Charlie Chaplin

Dimanche après-midi, Charlie Chaplin est monté à Sainte-Croix où il est arrivé à l'hôtel d'Espagne. Après avoir bu du vin blanc d'Epesses, qu'il goûte particulièrement, le grand acteur s'est rendu aux Rasses, pour admirer la féerique mer de brouillard bordée au loin par la dentelle des Alpes que soulignent déjà les récentes chutes de neige.

Le Grand Conseil aboutit à une impasse en discutant l'initiative popiste sur l'augmentation des allocations familiales

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. *Jean-Louis Barrelet* fait remarquer encore que le crédit pourra être amorti en partie par la prochaine action fédérale.

La discussion se prolonge au sujet du renvoi et finalement celui-ci est refusé par 58 voix contre 42. L'urgence est adoptée par 78 voix sans opposition, et le crédit est voté par 79 voix sans opposition.

Allocation d'hiver aux vieillards

Le gouvernement propose le versement d'une allocation d'hiver équivalente au montant de l'allocation trimestrielle. M. *A. Corswant* (p.o.p.) veut aller plus loin et demande des minimums de 100 et 200 fr.

M. *André Sandoz*, chef du département de l'intérieur, s'oppose à l'amendement popiste et M. *Jean Liniger* (soc.) appuie le gouvernement qui fait preuve d'une très bonne volonté. Des représentants des communes, MM. *Paul Rognon* (rad.), *André Petitpierre* (lib.), *Edouard Lauener* (rad.) font remarquer que toute modification du texte du décret comporte d'importantes conséquences pour les communes et que celles-ci devraient être consultées.

L'amendement Corswant est repoussé à une majorité évidente, mais le chef popiste revient à la charge en demandant que les vieillards assistés reçoivent aussi l'allocation versée aux bénéficiaires de l'aide complémentaire, proposition qui n'est d'ailleurs pas maintenue.

Le décret est finalement adopté sans opposition.

Les allocations familiales

M. *Fritz Bourquin* (soc.) président de la commission, ouvre le débat en donnant quelques chiffres : nombre de caisses professionnelles et interprofessionnelles, nombre de bénéficiaires et de cotisants, montant de l'allocation, taux de la cotisation.

La commission, qui a reçu très rapidement toute documentation utile du département de l'intérieur, a entendu plusieurs délégations et a confronté toutes les thèses présentées. L'initiative popiste, de l'avis de la commission, va trop loin et pour cela il faut s'y opposer. On ne peut accroître sans limites les charges de certains employeurs de l'industrie et de l'artisanat. Dans les Montagnes en particulier, l'artisanat connaît des difficultés.

Au sein de la commission, il y a eu divergence sur le montant de l'allocation, la majorité proposant 24 fr. par mois et par enfant jusqu'à 15 ans et 30 fr. par enfant, de 16 à 18 ans. La minorité, constituée par le groupe socialiste, est favorable à une différenciation plus poussée : 20 fr. jusqu'à 10 ans, 30 fr. de 11 à 15 ans et 35 fr. de 16 à 18 ans.

M. Bourquin s'exprime par la suite au nom de la minorité de la commission, défendant le montant maximum de 35 fr.. Le barême proposé par la minorité rendra plus de services au père de famille que le barême de la majorité. La minorité, d'autre part, ne peut accepter la clause dérogatoire selon laquelle les nouvelles dispositions ne s'appliqueraient pas aux employés et employeurs liés par une convention collective de travail sur le plan intercantonal et national. Jamais, affirme M. Bourquin, les organisations ouvrières ne pourront soutenir un texte comportant une telle clause.

Porte-parole de la majorité, M. *Maurice Favre* (rad.), rapporteur de la commission, défend le barême des deux paliers. Mais pour marquer sa volonté de conciliation, le groupe radical suivi par la majorité, propose une allocation de 23 fr. au moins par enfant et par mois et une allocation dite « de formation professionnelle » de 12 fr. par enfant dès sa 15me année, s'il fait des études ou un apprentissage. On atteint ainsi 35 fr. au maximum.

M. *Julien Girard* (lib.), membre de la commission, pense que la loi devra subir une revision générale un jour. Le rapport de la minorité provoque quelques réflexions de la part de l'orateur. Ainsi il ne faut pas croire que le monde syndical suisse ait les mêmes réticences que les milieux syndicaux neuchâtelois au sujet des allocations familiales. Dire que celles-ci conduisent à l'abaissement des salaires n'est pas exact. Il n'est que de constater l'augmentation des salaires ces dernières années. Toutefois, comme le dit la commission, les prestations sociales ne doivent pas tendre à égaliser les salaires. L'accessoire ne doit pas devenir le principal.

M. *André Petitpierre* (lib.) est le représentant d'une seconde minorité : il s'est abstenu lors du vote de la commission, car il estime dangereux que l'Etat intervienne trop fréquemment dans les relations entre employeurs et employés. «Sans l'insistance de l'Etat», un bon nombre de salariés, affiliés à d'autres caisses que celle de l'Etat, bénéficient d'allocations supérieures aux allocations légales.

M. *Henri Borel* (soc.) ne croit pas comme M. Girard que les allocations familiales n'ont aucune influence sur les salaires, et cite des exemples d'associations patronales qui refusent d'examiner des demandes d'augmentation de salaire tant que le peuple neuchâtelois ne s'est pas prononcé sur l'initiative popiste et le contre-projet.

M. *Jean Guérini* (soc.) est heureux de voir que l'on s'occupe un peu plus des professions indépendantes en cherchant à les aider à supporter leurs charges sociales.

M. *Jacques Béguin* (p.p.n.) déclare que les milieux agricoles ne sont pas satisfaits par la revision proposée de la loi qui tend à élargir les différences sociales entre les villes et les campagnes.

Le groupe libéral dans sa majorité, dit M. *Jean Decoppet*, votera le contre-projet tout en déplorant que la situation des artisans, commerçants et agriculteurs ne soit pas mieux prise en considération.

M. *François Faessler* (.p.p.n.) défend le maintien de la clause dérogatoire, de même que M. *André Nardin* (rad.), qui relève que l'absence de cette clause attiserait la concurrence intercantonale.

M. *Sydney de Coulon* (lib.) répond à M. Borel que l'industrie horlogère aurait été disposée à augmenter les allocations servies par sa caisse, mais qu'elle a été invitée à conserver les anciens taux par d'autres organisations qui ne pouvaient faire de même. Par ailleurs, ce n'est pas improbable que, même bénéficiant de la clause dérogatoire, l'industrie horlogère élève le montant des allocations.

M. *André Corswant* (p.o.p.) joue sur du velours évidemment quand il montre comment le contre-projet va, sur certains points, au-delà de ce que demande l'initiative popiste.

La discussion se poursuit longuement sans apporter grand-chose de nouveau sinon quelques éclaircissements.

Enfin M. *André Sandoz*, chef du département de l'intérieur, fait entendre **la voix du gouvernement. Il remarque** que la commission, qu'il remercie de son travail considérable et fouillé, a modifié quelque peu le contre-projet du Conseil d'Etat à l'initiative popiste, notamment en introduisant la clause dérogatoire. Pour le reste, le Conseil d'Etat accepte le postulat de la commission le chargeant d'étudier le problème des allocations familiales pour les personnes de condition indépendante.

Bataille de procédure

A 13 h. 35, le président clôt la discussion et fait procéder aux votes. On vote en premier lieu sur la procédure... de vote.

L'assemblée décide de se prononcer d'abord sur les propositions de la majorité et de la minorité de la commission, opposées dans un vote.

La clause dérogatoire est adoptée par 52 voix contre 46.

Pour le montant des allocations, le projet de la majorité, amendé par le groupe radical (23 fr. par enfant, plus 12 fr. si l'enfant, dès l'âge de quinze ans, fait un apprentissage ou des études), est opposé au projet de la minorité (20 fr. jusqu'à dix ans, 30 fr. jusqu'à quinze ans et 35 fr. jusqu'à dix-huit ans). La majorité l'emporte par 54 voix contre 39.

M. André Petitpierre (lib.) propose alors que seul le texte de l'initiative popiste, sans contre-projet du Grand Conseil, soit soumis au corps électoral. L'amendement est mis aux voix et il est adopté de justesse par 48 voix contre 47, sous les applaudissements des socialistes et des popistes. M. Petitpierre reprend la parole pour dire son étonnement de constater qu'il a été suivi par tant de députés ; il comptait tout au plus sur les voix de cinq ou six de ses collègues !

Sur demande de M. Jean Liniger (soc.), la séance est suspendue pendant un quart d'heure afin de permettre au groupe socialiste de fixer sa position pour le vote suivant : les socialistes s'abstiendront-ils ou voteront-ils en faveur de l'initiative popiste ?

A 14 h. 15, la séance reprend dans un cafouillage tel que n'en a jamais vu le plus vieux chroniqueur du parlement cantonal, et il y a cinquante ans qu'il est au banc des journalistes !

M. Maurice Favre (rad.), rapporteur de la commission, pense rasséréner les esprits en demandant que l'assemblée revienne sur son vote précédent, ainsi que l'autorise le règlement.

M. Liniger : « Si l'on revient sur le vote, le groupe socialiste quittera la salle ».

On vote et les scrutateurs annoncent : 44 voix pour et 44 voix contre la reprise ! Le président départage en faveur de la reprise.

C'est la débandade. Les groupes socialiste et popiste abandonnent leurs bancs. Il ne reste plus aux groupes bourgeois qu'à se compter. Il y a 54 députés présents et le quorum est 56.

Le président ne peut faire autre chose que de lever la séance. Il est 14 h. 35.

Une motion en faveur de l'abrogation du référendum financier obligatoire

M. Henri Jaquet (soc.) et 73 cosignataires ont déposé la motion suivante :

Le désintéressement inquiétant des électeurs à l'égard des votations a été notablement accentué par la revision du 11 septembre 1949 de l'article 39 de la constitution.

L'électeur se déplace de moins en moins pour confirmer une décision du Grand Conseil avec laquelle il est d'accord ou pour donner son avis concernant des questions d'ordre secondaire. C'est ainsi que lors de la votation cantonale du 27 septembre dernier sur neuf électeurs huit ne se sont pas dérangés.

La revision de 1949 loin de renforcer la démocratie, l'amoindrit et la conduit à des impasses. Elle provoque de plus des milliers de francs de dépenses aux pouvoirs publics et aux partis. Elle oblige chaque année des centaines de citoyens à passer samedis et dimanches dans des bureaux électoraux déserts.

Aussi, les députés signataires agissant en vertu du droit que leur confère l'article 84 de la constitution, prient-ils le Conseil d'Etat de présenter un rapport prévoyant la suppression du 3me alinéa de l'article 39 de la constitution et le retour pur et simple au référendum facultatif, tel qu'il était démocratiquement pratiqué dans notre République et Canton de Neuchâtel avant 1949.

Précisions et circonstances atténuantes

Certains députés se sont plaints que leurs interventions ne soient pas ou soient incomplètement rapportées par notre journal. Nous pouvons leur répondre qu'ils sont responsables de nos oublis, puisqu'en décidant la rénovation de la salle du Grand Conseil, ils ont admis que les journalistes soient placés au fond de la salle, derrière les députés, dans les conditions d'acoustique les plus déplorables qui soient. Les journalistes ne comprennent pas toujours ce qui se dit dans la salle. Il suffirait que tous les orateurs parlent de la tribune qui leur est réservée et que peu emploient. D'autre part, on ne saurait exiger de la presse qu'elle reproduise tout ce qui se dit au cours d'une séance qui, comme celle d'hier, a duré de 8 h. 30 à 14 h. 35, avec une seule interruption d'un quart d'heure !

Ceci dit, précisons que le président de la commission financière, M. *André Maillardet* (rad.) a parlé d'abord en cette qualité, puis ensuite en celle de porte-parole radical.

Au « département de l'agriculture », M. *J. Guérini* (soc.) a préconisé une action de propagande plus intensive en faveur de nos vins et a proposé de porter le montant du versement budgétaire au fonds de propagande de 5000 à 10,000 fr. M. *Adrien-Robert Ruedin* (lib.) a fait remarquer alors qu'une telle augmentation ne se justifie pas tant qu'un effort n'est pas fait dans le vignoble pour mettre sur le marché des vins de qualité.

Au « département de l'instruction publique », M. *Luc de Meuron* (soc.) est intervenu en faveur des traitements du corps enseignant universitaire, et non secondaire.

Madame et Monsieur Frédéric Comtesse-Meier ;

Monsieur Frédéric-Hermann Comtesse ;

Madame et Monsieur Rigolet-Meier et leur fille Gertrude, à Affoltern s/ Albis,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Berta MEIER-LANZ

leur chère maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, enlevée à leur tendre affection à l'âge de 72 ans, le 18 novembre 1953.

Je sais que mon Rédempteur est vivant.
Job 19 : 25.

L'enterrement aura lieu à Bevaix, vendredi 20 novembre, à 13 h. 30.

Culte au temple de Bevaix, à 13 h. 30.

J'ai patiemment attendu l'Eternel et il s'est tourné vers moi.
Ps. 40 : 2.

Monsieur et Madame Chs Pasteur, à Neuchâtel ;
Mademoiselle Marie Pasteur, aux Verrières ;
Madame Rose Saglier-Mayer et familles, à Mâlain et à Dijon ;
Madame Saglier et sa fille, à Paris,
ainsi que les familles parentes et alliées, à Chiètres et à Morat,

ont le grand chagrin d'annoncer le décès, dans sa 95me année, de leur chère maman, tante et parente,

Madame Victorine PASTEUR

née MAYER

Neuchâtel, le 17 novembre 1953.
(Rue Bachelin 4)

Les Verrières

Heureux est celui que tu reprends, ô Eternel, afin que tu le mettes en repos, car ta bonté est infinie.
Ps. 94 : 12-13.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu le 19 novembre à 15 heures.

Culte à la chapelle des Cadolles, à 14 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le soir étant venu, Jésus dit : « Passons sur l'autre rive. »

Madame et Monsieur Henri Sauser-Perret, aux Deurres ;
Madame et Monsieur Henri Tissot-Perret et leurs enfants ;
Messieurs Georges et Serge Tissot et Mademoiselle Liliane Tissot, aux Draizes ;
Madame Hélène Perret-Berner, à Peseux, et ses enfants :
Monsieur et Madame Francis Perret et leur fille, à Boudry,
Monsieur Eric Perret, à Peseux,
Mademoiselle Antoinette Perret, à la Tour-de-Peilz,
et les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Arthur PERRET

leur cher père, grand-père, arrière-grand-père, frère et parent, survenu dans sa 82me année, après une pénible maladie.

Neuchâtel, le 17 novembre 1953.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu vendredi 20 novembre, à 13 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Mademoiselle Fanny Renaud ;
Madame et Monsieur Henri Sydler-Renaud et famille ;
Madame Alphonse Renaud-Mieville et ses fils ;
Mademoiselle Wilhelmine Hauser ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Auguste Hauser,
ainsi que les familles parentes et alliées,

ont la profonde douleur de faire part du décès de leur très chère sœur, belle-sœur, tante, nièce et parente,

Mademoiselle Elisa RENAUD

enlevée à leur tendre affection le 18 novembre 1953.

Colombier, le 18 novembre 1953.

Père ! mon désir est que là où je suis, ceux que Tu m'as donnés y soient aussi avec moi.
Jean 17 : 24.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu vendredi 20 novembre, à 13 heures.

Culte pour la famille, à 12 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Venez à moi vous qui êtes travaillés et chargés et je vous donnerai le repos de vos âmes.

Madame Marie Stucky, à Marin ;
Monsieur et Madame Walter Stucky, à Zurich ;
les familles Beutier, Ruffenacht et alliées ;
Sœur Blanche Kramer, à Leysin,
ont le grand chagrin de faire part à leurs amis et connaissances du décès de

Monsieur Gottfried STUCKY

leur bien cher époux, père, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a repris à Lui mercredi matin dans sa 82me année, après de longues souffrances.

Marin, le 18 novembre 1953.
Que Ta volonté soit faite.

L'ensevelissement, auquel on est prié d'assister, aura lieu vendredi 20 courant, à 13 h. 30.

Culte au domicile mortuaire, à 13 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Rose Urech-Oswald, sa fille, Madame Henriette Urech et son fils Jean-Michel Richard, à Neuchâtel ;
Madame Lina Donzé-Urech, à la Chaux-de-Fonds ;
Madame et Monsieur Alfred Keller et famille, au Locle ;
Madame et Monsieur Juillette Covio-Hauser, en Italie ;
Monsieur et Madame André Hauser, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Siegfried Oswald et famille, à Saint-Imier ;
Monsieur et Madame Adolphe Oswald et famille, à Saint-Imier ;
Monsieur Jean Oswald, à Saint-Imier ;
Madame Ida Maspoli, à Saint-Imier,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Arnold URECH

leur très cher époux, père, grand-père, oncle, enlevé à leur tendre affection dans sa 84me année.

Neuchâtel, 18 novembre 1953.

L'Eternel gardera ton départ et ton arrivée, dès maintenant et à jamais.
Ps. 121.

Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu vendredi 20 novembre, à 15 heures.

Domicile mortuaire : Neuchâtel, Brandards 9.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Pompes Funèbres E. EVARD
Cercueils Incinérations Couronnes-Transports
Seyon 23 Tél. 5.36.04